# Répertoires d'action des mobilisations

♦ ERIK NEVEU

es personnes réelles ne s'associent pas pour "agir collectivement". Elles se rassemblent pour adresser une pétition au parlement, organiser une campagne d'appels téléphoniques, manifester devant la mairie, s'en prendre à des métiers à tisser mécaniques, faire grève » [Tilly, 1976, p. 143]. Ce rappel de Charles Tilly renvoie à deux données fondamentales.

En premier lieu, l'action collective n'existe que comme interaction, ou plus exactement interdépendance. Si les « interactions » propres aux mouvements sociaux incluent des stratégies inventives, une intelligence tactique des coups à jouer contre l'adversaire (ce que Jasper [1999] nomme à juste titre un « art » de la protestation), elles s'inscrivent aussi dans des rapports de forces, des contraintes et croyances intériorisées. C'est ce déploiement de la créativité dans un cadre de contraintes situées que désigne le terme d'interdépendance. « Les gens n'agissent pas habituellement pour influencer des structures abstraites comme des systèmes politiques ou des marchés. Ils s'emploient à ce que d'autres personnes spécifiques fassent des choses spécifiques » [Tilly, 1976, p. 143]. En second lieu, bien qu'elle soit plus faiblement institutionnalisée que les formes consacrées de participation politique - dont le vote -, l'action collective n'en est pas moins inscrite dans un catalogue de formes et de rituels familiers pour chaque société et temporalité. C'est à cette dynamique entre contraintes sociales et créativité, spontanéité et formatage de l'expression que s'attache la notion de « répertoire d'action collective » développée par Tilly [1976, chapitre 5; 1984; 1986, p. 541-551].

Les dictionnaires français associent à « répertoire » deux significations. Il s'agit au premier chef d'une « table, recueil » où des informations sont rangées dans un ordre qui les rend faciles à trouver, comme par exemple un « répertoire alphabétique ». Il s'agit en second lieu de « l'ensemble des œuvres interprétées habituellement par un artiste, un instrumentiste ». La notion de répertoire peut donc rendre de précieux services mnémotechniques ou comparatifs si on la pense comme un catalogue. Elle ne devient sociologiquement féconde que si les listes se combinent à des cartes et des périodisations : « Qui utilise quel mode d'action, contre qui, où, quand, pourquoi, avec quels effets ? »

C'est en quatre temps qu'on voudrait offrir des pistes sur ces questions. Un premier développement se fixera sur la théorisation des répertoires par Charles Tilly. De là on montrera en quoi l'idée même de répertoire conduit à celle de mobilisation de ressources et au paradigme qui porte ce titre. Une troisième étape permettra de questionner les risques d'un usage routinisé de cette notion. Une dernière séquence évoquera l'actualité de la notion, la possible émergence d'un répertoire de troisième génération.

# 1 Le modèle de Tilly

Les variables pertinentes

En lui donnant plus de systématicité qu'elle n'en a dans les pages de Tilly, on introduira la notion de répertoire à travers cinq variables, partant à chaque fois des formes les plus anciennes d'action pour aller vers de plus récentes.

Tilly souligne au premier chef l'importance de la nature des revendications émises par les protestataires. Une action compétitive développe une revendication sur une ressource convoitée par d'autres acteurs. La tradition des charivaris [Thompson, 1993a] en est une illustration. Ici, le mariage d'une jeune femme du village avec un homme étranger à la communauté ou son union à un veuf âgé va susciter, sur des modes comiques et/ou agressifs, un cortège bruyant entre l'église et le domicile, des rassemblements houleux, parfois des bousculades autour de la demeure du couple, de qui on exige de l'argent. L'enjeu est de rappeler la priorité des jeunes hommes du village sur les scénarios matrimoniaux ouverts aux villageoises de leur génération. D'autres actions sont réactives. Elles consistent davantage en « efforts de groupe pour réaffirmer des revendications bien établies lorsque quelqu'un les défie ou les viole » [Tilly, 1976, p. 146]. Des paysans expropriés ou privés de droits dont ils disposaient sur des terres se mobilisent pour rétablir ces droits ébranlés. Des réoccupations de terre caractérisèrent ainsi les premières étapes de la rébellion zapatiste au Mexique. Le registre des mobilisations « proactives » concerne, lui, les situations d'expression de revendications inédites, de demandes portant sur des « droits » jamais exercés ou reconnus. Les mobilisations autour de l'homoparentalité, demande qui était jusqu'à il y a peu socialement indicible et irrecevable, en sont un exemple actuel.

Un second repère dans l'organisation des répertoires tient aux *espaces de référence*. Les mobilisations peuvent se développer dans un espace physique et social restreint qui sera celui du village, du quartier, de la communauté. Tel est le cas de beaucoup de formes d'action en Europe jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Plus tard, on assiste graduellement à des formes de « nationalisation » des protestations, marquées par des actions concentrées dans les

pôles urbains et dans la capitale. La manifestation nationale à Paris est devenue une figure obligée des grandes mobilisations françaises, tout comme est devenu banal le fait d'appuyer les mobilisations sur une organisation ayant une structure qui quadrille au moins les grands centres d'un pays. Tel n'était pas le cas dans les grandes révoltes paysannes d'hier (Pilgrimage of Grace du Yorkshire au XVII° siècle, révolte des « Bonnets rouges » en Bretagne au XVII°).

Un troisième paramètre concerne l'autonomie des formes d'action protestataire par rapport à des rituels, fêtes ou cycles calendaires établis à d'autres fins (religieuses, agricoles, etc.) et à leurs organisateurs. Dans les sociétés précapitalistes, les répertoires protestataires fonctionnent largement par détournement de rites sociaux préexistants. Le rituel du carnaval, par exemple, fonctionne comme expression codée, puis comme cadre d'affrontement violent des intérêts liés aux corporations et groupes sociaux ; on en voit l'illustration lors des événements de Romans en 1580 [Le Roy Ladurie, 1979]. Une procession religieuse peut aussi permettre d'exprimer une revendication politique. Un buste de Marianne remplace ainsi celui de la sainte locale dans un village du Var dans les années 1830 [Aghulon, 1979, p. 266]. Dans des contextes où la protestation peut conduire aux galères ou à l'échafaud, jouer de parrainages en cherchant l'intercession d'autorités protégées ou puissantes (le curé de la paroisse, un membre de l'aristocratie locale) est une autre façon de mettre en œuvre des registres de protestation qui ne prennent pas la forme d'une expression radicale, et donc provocatrice, de la dissidence. À ces répertoires, qu'on peut associer aux adjectifs « parrainés » ou « parasites » quand ils se fixent sur des rites sociaux préexistants, s'opposent ceux où s'affirme, au contraire, une double autonomie de la protestation. Autonomie des formes en inventant des modes d'intervention qui n'ont de sens que la protestation ouverte contre un adversaire clairement identifiable (grève, manifestation de rue, boycott). Autonomie des acteurs lorsque la protestation ne cherche pas la caution d'autorités instituées, mais se donne des structures propres (syndicats, association) et des leaders autonomes, choisis par et dans les protestataires.

Une partie des exemples qui précèdent peut être sollicitée pour introduire une quatrième variable, qu'on peut associer à l'idée de *symbolisation*. L'essentiel des répertoires « parasites », non autonomes repose sur des langages codés, allusifs et indirects. Le buste de Marianne vaut prise de position antimonarchique, le massacre de la chatte d'un maître-imprimeur de la rue Saint-Séverin par les compagnons révoltés en 1730 [Darnton, 1985] vaut message de rébellion destiné à l'employeur. D'autres composantes des répertoires sont, elles, plus directement discursives, plus immédiatement critiques. Tel est le cas de la pétition, du tract, du manifeste, où s'énoncent explicitement des programmes, des propositions d'action et de réforme. S'ils peuvent être obscurcis par un jargon, ces vecteurs d'action disent la

CHAPITRE IX

protestation de façon directe et programmatique. Ils ne fonctionnent pas comme un rébus intelligible aux seuls participants d'un sous-univers social.

Enfin, on peut suggérer comme cinquième paramètre un indicateur de *pacification* de la protestation. D'un côté, des formes d'action qui déploient un niveau élevé d'agressivité (menaces, insultes, dégradation de biens), qui évoluent facilement en confrontation physique où des morts ne sont pas extraordinaires, où la revendication est punie avec brutalité. De l'autre, des formes de protestation attentives à argumenter, à ritualiser ou minimiser la violence, des modes de régulation de cette protestation où les autorités font preuve d'une retenue symétrique. Si ce thème est présent chez Tilly, il doit bien plus à Elias [1939b].

#### Des variables aux répertoires

Si un emboîtement des paramètres « autonomie » et « symbolisation » est bien perceptible, la façon de combiner ces variables pour construire des « répertoires » qui aient à la fois quelque capacité à refléter les pratiques et à leur donner du sens peut sembler problématique. Tilly offre ici à la fois un modèle synthétique... et l'invitation à ne pas le réifier.

Le modèle est d'abord celui du répertoire « communal-patronné », observable en France sur la période 1650-1850. Il repose sur des actions compétitives ou réactives et se centre sur un espace local. Les actions ont souvent lieu sur le site même des injustices ou problèmes en cause. Elles défendent des intérêts relativement larges, ceux de la communauté, d'une corporation. Ce répertoire joue du détournement de rites sociaux préexistants, de l'emprunt à des pratiques des autorités (ex : réquisition de grains). Il comporte donc une forte dimension symbolique : tout en restant bien lisible pour ses destinataires – quand un mannequin de paille habillé d'un costume nobiliaire est brûlé –, le message protestataire prend rarement une forme programmatique. La protestation s'abrite aussi souvent derrière la caution protectrice d'une autorité du site, dont l'intercession est sollicitée. Les niveaux de violence de la part des contestataires comme des autorités peuvent rapidement devenir très élevés.

Le répertoire « national-autonome » qui se met en place à partir de 1850 et demeure encore la référence repose sur une évolution graduelle de tous les paramètres identifiés ici. Les actions proactives deviennent centrales. La protestation se délocalise avec une place accrue des mobilisations vers les centres urbains, les lieux de pouvoir social, ceux capables de polariser l'attention. L'action revendicative recourt désormais à des moyens et mises en scène autonomes, bien distincts de ceux utilisés par les autorités : la grève ou la pétition ne sont ni détournement ni copie de modes d'action propres au pouvoir politique ou religieux. Ce répertoire de seconde génération est aussi moins médiatisé par des symboles qu'il faudrait décoder. La mobilisation pour la journée de huit heures peut certes utiliser des

Tableau. Les répertoires d'action

	Local/Patronné 1650-1850	National/Autonome 1850-1980
Actions		
1. Nature	Plutôt <b>compétitives</b> (XV <sup>e</sup> -XVI <sup>e</sup> ), puis <b>réactives</b> (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> ).	Plutôt <b>proactives</b> (XIX°-XX°).
2. Autonomie	Détournements, reproduction de rituels et procédures préexistants.	Originales, ne cherchant qu'à revendiquer.
Sémiologie	Fort usage de symboles, message protestataire indirect, en « rébus ».	Formulation explicite des revendications, programmes.
Espace	Communautaire, local.	National, sites du pouvoir.
Porteurs	Recherche de parrainages, de médiations par des autorités.	Organisations et porte-parole autonomes, défi direct à l'autorité.
Intérêts défendus	Ceux de collectivités larges et préconstituées : corporations, communautés, villages.	Intérêts plus spécifiques, fragmentés : grèves d'entreprise plus que de métier.
Violence	Fréquente et élevée.	Moins systématique.

symboles – comme l'affiche de trois jeunes femmes symbolisant huit heures de travail, huit de sommeil, huit de vie de famille et de loisirs –, mais elle prend surtout la forme d'une revendication claire, s'appuie sur des justifications argumentées. Elle donne lieu à la production de discours et brochures, souvent issus d'un travail d'élaboration collective par des structures (syndicats, associations) dont l'objet est doublement spécifique : défendre des intérêts, qui soient ceux d'un groupe bien défini (viticulteurs, résidents proches d'un incinérateur par exemple).

Pour rendre compte de ces variations de répertoires, Tilly passe par une sociohistoire inscrite dans le temps long. La période qu'il prend en compte est celle de la construction des États en Europe, puis des marchés et du développement du capitalisme. Ces dynamiques ont des composantes puissamment proactives. En collectant l'impôt, en soumettant les hommes à la conscription, l'État ponctionne des ressources. L'essor du marché, l'extension des rapports salariaux, la remise en cause des droits des collectivités villageoises sur des terres communales, l'exode rural relèvent de logiques similaires. Les mobilisations réactives succèdent donc à celles, compétitives, propres à un monde de petites structures, de luttes au sein de et entre villages ou cités. Le nouveau monde de grandes structures qui émerge à partir des révolutions démocratiques et industrielles est aussi celui de l'urbanisation, de communications physiques facilitées, d'élargissement des droits de participation politique. Tilly souligne combien ces tendances ont aussi pour effet d'abaisser les coûts de la protestation pour des groupes plus concentrés spatialement, pouvant plus facilement se déplacer, élever la voix à moindre risque. On associera aussi à une dimension plus « discursive », plus argumentée du répertoire national-autonome les effets de l'alphabétisation et de la scolarisation croissantes. Le monde du capitalisme industriel est également caractérisé par l'allongement des

chaînes d'interdépendance analysé par Elias [1939b], une division sociale du travail accrue, l'apparition de groupes sociaux inédits... Toutes données qui ont quelque rapport avec la tendance à une relative pacification des luttes sociales, leur structuration autour d'intérêts plus spécifiques, de classes plus que de communautés.

Ce modèle dresse le tableau de deux grands régimes de protestation. Il éclaire les déterminants sociohistoriques de leur succession. Tilly, qui élabore son modèle sans dogmatisme, souligne que les deux répertoires fonctionnent en tuilage, avec des résurgences et non selon une césure nette. L'Inde contemporaine connaît ainsi à la fois des grèves ouvrières et un détournement des processions religieuses en support de luttes communautaires [Jaffrelot, 2002]. Tilly est, au fil de ses livres, ouvert à la critique de ses analyses. Et elles ne sont pas sans poser une série de problèmes. L'un a trait au statut de la trilogie compétitif/réactif/proactif. Est-ce un paramètre comme les autres? Pas vraiment puisque, comme Tilly le note lui-même, « à strictement parler, une réunion publique ou une grève générale peuvent convenir à ces trois types » [1976, p. 148]. Combien y a-t-il de paramètres pour construire un répertoire ? Cinq comme on le suggérait au départ ? Sept ou huit comme le tableau ci-dessus en utilise plutôt? Comment y articuler d'autres paramètres, que Tilly associe à la genèse des répertoires (vision du juste et de l'injuste, morphologie et sociabilités de la population [1976, p. 156])? Et puisque, quel que soit le nombre des critères retenus, ils ne se combinent pas toujours avec la cohérence des deux grands répertoires, il faut considérer qu'existent des sous-répertoires propres à des groupes, sociétés et époques. Comment alors articuler la mosaïque de ces sous-répertoires et le motif général des deux grands ? N'y a-t-il pas un double paradoxe à ce que Tilly introduise au fil des pages des types d'action (le pronunciamiento) qui semblent élargir énormément la composition des répertoires d'action collective... tout en laissant son lecteur reconstituer la liste des actions les plus propres aux deux grands répertoires?

### 2 Le répertoire comme mobilisation de ressources

Solliciter une composante d'un répertoire d'action collective, c'est entrer dans une phase de mobilisation, faire passer un groupe « de collection passive d'individus à un participant actif à la vie publique » [Tilly, 1976, p. 69]. « La mobilisation désigne le processus par lequel un groupe mécontent assemble et investit les ressources dans la poursuite de buts propres » [Oberschall, 1973, p. 28]. Ce processus suppose que le groupe utilise dans la lutte qui s'engage les savoirs, leviers et capitaux qu'il détient ou peut contrôler. La notion de ressource est communément utilisée pour désigner ces stocks hétérogènes d'avoirs, de savoirs, d'images et de faire qui constituent les munitions de tactiques et stratégies de lutte. Le paradigme de référence dans l'analyse de l'action collective depuis trente ans

n'est-il pas celui de la « mobilisation des ressources » [Neveu, 2000, chapitre 4] ?

Il tente d'articuler deux logiques. La première, héritée d'Olson [1966], pense l'action collective comme un comportement rationnel où des groupes tentent de faire satisfaire leurs revendications par une combinaison de mobilisation maximale et d'investissement tactique habile de leurs ressources. À ce titre, elle est très attentive à la capacité à s'organiser, à l'émergence d'entrepreneurs de protestation. La seconde, plus sociohistorique, vient donner de la chair sociale à ce modèle « économique » en tous les sens du terme. Elle montre, avec Tilly et Oberschall, que la capacité des groupes à se mobiliser ou non doit aux faits de morphologie sociale, à la culture des collectivités, à la capacité même à se penser et se constituer en groupe, bref que tous les groupes ne sont pas égaux devant le simple fait de se penser comme tels, de disposer d'arguments de poids dans l'action revendicative.

Proposer un catalogue des ressources investies dans l'action collective est une entreprise vouée à l'inachèvement. Les ressources se renouvellent sans cesse (bloquer, pirater ou endommager le site Internet d'un ministère ou d'une firme par une attaque coordonnée de hackers en est une nouvelle désormais). Corrélativement, leur valeur fluctue selon les contextes : la capacité des mineurs roumains à s'affronter physiquement aux forces de l'ordre, au point de faire des dizaines de prisonniers parmi les gendarmes, leur a valu quelques succès à la fin des années 1990... pareille ressource utilisée par la CGT française vaudrait probablement à ses auteurs plus de poursuites et de réprobation sociale que d'acquis sociaux inédits.

Une des premières tentatives de classification vient d'Amitai Etzioni [1968]. Elle distingue des ressources coercitives (armes, technologies de manipulation), des ressources utilitaires (argent, services de communication), des ressources normatives (croyance, loyauté). Michel Offerlé a proposé une autre tripartition [1994]. Un premier pôle de ressources tient aux « usages du nombre ». En participe, tout ce qui affiche l'ampleur des relais et soutiens que reçoit une cause : nombre de pétitionnaires, montant de dons recueillis, et surtout effectifs manifestants dans les rues. Les « Guignols » de Canal + avaient ainsi inventé en décembre 1995 un « Juppéthon », avec compteur à manifestants, lorsque le Premier ministre avait imprudemment indiqué qu'un seuil de deux millions de grévistes dans les rues l'amènerait à reconsidérer son projet. Avoir le nombre avec soi, c'est aussi pouvoir mettre de son côté le gage démocratique des sondages d'opinion s'ils montrent qu'une majorité vous soutient. Un second pôle de ressources est associé à la « scandalisation ». Il s'agit ici de mettre en forme, en récit, un problème ou une cause comme constituant une atteinte injuste ou impudente à des valeurs consensuelles. La scandalisation mobilise aussi des émotions (compassion, colère, dégoût, peur, etc.). On se gardera d'en déduire qu'elle ne peut être que démagogique ou irrationnelle,

CHAPITRE IX

comme le suggère un réflexe intellectualiste de disqualification civique de l'émotion. Le potentiel émotionnel, affectif ou normatif que sollicite la scandalisation s'ancre aussi dans des croyances morales et politiques, dans le sentiment de commune humanité partagé avec les groupes victimes ou mobilisés [Goodwin, Jasper et Poletta, 2001; Traïni, 2009].

Enfin, dans une société où un nombre croissant de dossiers et d'enjeux suppose le maniement de connaissances techniques de la science (OGM, risques environnementaux, santé publique, etc.), le recours à l'expertise constitue un troisième type majeur de ressources. Janine Barbot [2002] montre comment les mobilisations de malades du sida et de leurs proches, souvent dotés de solides connaissances médicales, ont redéfini la vitesse de mise en service de nouveaux traitements. Les mouvements écologistes ont eux aussi acquis une part de leur crédibilité et de leurs succès en investissant dans la maîtrise de dossiers scientifiques (sur les évolutions de populations animales, la diffusion de pollens) qui donnent naissance à des rapports et livres blancs. Mentionnons aussi l'usage de mesures comme celles de la pollution ou de la radioactivité.

D'autres typologies sont envisageables. Faut-il dire qu'aussi longtemps que les ressources sont pensées sur un mode typologique, une discussion sans fin ni issue est ouverte? Peut-on considérer la compétence juridique comme pure « autorité » ou expertise, sans dimension « symbolique » d'intimidation ou de rituel... que Gusfield [1981] met bien en lumière dans la stigmatisation de l'alcool au volant. La conclusion serait-elle, comme le suggérait Lapeyronnie [1988], que la notion de ressource soit une « tautologie » servant à parler doctement des « éléments nécessaires à l'action » sans expliquer grand-chose, qu'elle repose sur l'aplatissement du social sur un modèle de marché où les ressources ne sont qu'outils de lutte pour le pouvoir, « indépendants des rapports sociaux et politiques constitutifs de la situation »? La critique du réductionnisme économique est audible, mais relève du « vaincre sans péril » quand elle s'attaque aux versions caricaturalement économicistes du paradigme [McCarthy et Zald, 1977], dépassées d'ailleurs par leurs propres auteurs. Quant à l'argument de la tautologie, l'opposerait-on à un historien qui placerait dans la rubrique des « armes » tous les instruments de combat utilisés par les combattants de la Grande Guerre, du canon au « crapouillot » en passant par la lame de métal bricolée, si atrocement efficace pour les infiltrations nocturnes dans la tranchée ennemie?

Le bon usage critique est ici d'introduire une triple prise en compte des structures sociales qui cadrent l'action, des logiques de situation (forces en présence, espace de référence, enchaînements des coups tactiques) et des logiques dispositionnelles (« culture », \*habitus propres aux protagonistes). Cette prise en compte permet de comprendre pourquoi ce qui est ici ressource (la violence, l'éloquence ampoulée) peut devenir là contreproductif, pourquoi tel groupe a dans tel conflit l'intuition des coups les

plus astucieux, quand tel autre – faute des dispositions et ressources ajustées à l'interdépendance – semble accumuler les initiatives aptes à le discréditer. La peur de la ruine, la rage de travailler en vain, le sentiment d'être méprisés de la ville ont pu expliquer l'usage fréquent de la violence par les éleveurs de porc bretons mobilisés. Mais les spectacles d'un bâtiment public dévasté, d'ordinateurs passés par la fenêtre, de porcelets agonisant dans la cour de la préfecture n'en étaient pas moins des obstacles au soutien des citadins.

Il n'y a donc pas une voie unique dans l'intelligence des logiques sociales qui commandent l'usage et l'efficacité des ressources. Aux chercheurs de tirer profit de la remarque de Tilly citée plus haut. Il n'existe pas tant une « action collective » qu'une immense diversité de mobilisations concrètes. Le constat n'interdit pas de bâtir des théories générales. Il oblige à être attentif aux héritages historiques. Il implique une attention aux phénomènes de stratification sociale, aux connexions (ou non) des groupes mobilisés aux \*institutions de pouvoir. C'est un domaine où, avec Oberschall et Tilly en particulier, la mobilisation des ressources a beaucoup apporté, ce qui n'oblige pas à s'en contenter. Les sociologies attentives aux dispositions des personnes et groupes mobilisés (Bourdieu), aux détails des « interactions » situées (Goffman), à la \*configuration des interdépendances entre adversaires et alliés (Bourdieu, Elias), au jeu des émotions (Jaspers, Hoschchild) doivent aussi être sollicitées.

# 3 Varier les répertoires

Un usage productif et ouvert de la notion de répertoire suppose d'être attentif à trois routines qui peuvent constituer autant de risques d'erreur.

La première est désormais familière. Elle se nomme objectivisme et peut s'expliciter en peu de mots. Elle consiste à adopter un point de vue qui confonde les classements des formes d'action que peut faire l'analyste extérieur, les usages qu'en font les acteurs et la façon dont ces usages sont reçus [Offerlé, 1994, 2008a]. Aucun groupe ne choisit « sur catalogue », en raison de sa seule rationalité ou séduction, un type d'action protestataire. La valorisation d'une forme d'action s'opère sous contraintes : de ressources, de dispositions, de situation, de perception des modalités de l'affrontement. Cette remarque doit amener en second lieu à penser les répertoires comme des coproductions évolutives.

# La coproduction des répertoires

S'ils permettent le déploiement d'action contre les autorités publiques et manifestent l'inventivité de la protestation, les répertoires comme panoplies d'actions sont aussi produits avec et par les autorités. La question du contrôle de la protestation de rue par les forces policières ou militaires en est une illustration [Fillieule et Della Porta, 2006]. Le modèle d'une « police de gouvernement », bras armé du pouvoir, investie de

la tâche de contenir sans ménagements des manifestants perçus comme des trublions menaçants faisant un usage abusif de la citoyenneté, a longtemps prévalu. Dans beaucoup de pays, lui a succédé une « police des citoyens », dont la posture est plus de négocier avec les groupes une organisation paisible de la protestation de rue, se limitant dans l'idéal à contenir les débordements de manifestants violents. Un nouveau registre d'action policière pourrait même émerger sous la forme d'un « modèle informatif » : ici les tâches de connaissance des activistes (par dépouillement de leur presse, suivi de leurs sites Web), la vidéosurveillance des espaces publics permettent d'identifier les protestataires, d'individualiser et de réprimer ceux qui auraient recours à la violence, fichage et enregistrement devenant le centre d'une régulation de la protestation [Della Porta et Reiter, 1996]. Don Mitchell et Lynn Staeheli [2005] ont montré, sur les cas de New York et de Washington, la manière dont ces registres d'encadrement policier se superposent en fait, donnant lieu à des variations sensibles dans l'acuité répressive et la géographie des espaces ouverts à la protestation selon l'identité des protestataires et le contexte politique.

Mais la coproduction étatique des répertoires n'est pas qu'une question de Public Order Management Systems (POMS). Elle passe par maints outils subtils, liés aux régimes juridiques qui s'appliquent aux organisations susceptibles d'être au départ de mouvements sociaux. Il peut s'agir d'accorder le droit d'ester en justice en espérant que le contentieux occupe une partie des énergies militantes... au risque que, devenus experts, les activistes trouvent là un levier plus efficace que la manifestation pour bloquer par exemple des opérations immobilières [Ollitrault, 2001]. « Nerf de la guerre », l'argent est un autre levier des pouvoirs publics : en autorisant tel type d'organisation à recueillir dons et legs (assortis d'avantages fiscaux), en subventionnant des organisations syndicales, ou encore en conditionnant l'accès à des fonds publics à la remise de rapports d'activité qui contraignent à la fois à un minimum de transparence et à se conformer à des cahiers des charges en matière de formes d'action éligibles à un appui public. Les critères de reconnaissance des associations volontaires, entre simple déclaration et autorisation préalable, formalisme léger ou plus appuyé (en France, pour les associations d'étrangers, l'accès au statut de fondation d'utilité publique) sont un autre outil d'influence. La loi peut donner à certaines organisations une priorité ou un monopole de présentation de candidats aux élections professionnelles. Le droit du travail peut protéger (ou non) les représentants du personnel salarié, organiser le système du « closed shop » où l'adhésion à un syndicat devient obligatoire. Calioppe Spanou [1991] donne des exemples éclairants dans son étude des processus de captation de certains segments de mouvements (consommateurs, écologistes) par les responsables de ministères créés pour prendre en charge de nouveaux problèmes sociaux (environnement, consommation).

Penser les répertoires comme coproduction, c'est être attentif au réseau complet des acteurs de cette coproduction. Les journalistes et les médias y ont pris depuis les années 1970 une place à part entière [Réseaux, 1999]. Il suffit de penser à l'impact souvent négatif que peut avoir la diffusion au journal télévisé d'images de brutalités policières. Il faut cependant, avant de célébrer l'action pacificatrice des journalistes comme médiateurs entre police et manifestants, se demander si des caméras sont là à chaque fois que des violences adviennent, si ces images sont toujours diffusées, mais aussi penser aux cas où la présence des journalistes empêche une transaction entre organisateurs et police pour clore par une mise en scène débouchant sur une paix des braves une confrontation autant mimée que réelle. À travers la notion de « manifestation de papier », Champagne [1984] a mis en évidence la montée de manifestations de « second degré » dont l'enjeu est autant de déclencher le lendemain matin une abondante et bienveillante revue de presse que de peser directement sur le rapport de forces. Le travail de Gitlin [1980] sur la couverture de l'organisation étudiante radicale Students for a Democratic Society (SDS) aux États-Unis dans les années 1970 balise bien une partie des pouvoirs ainsi acquis par les médias, et ce d'autant plus que les mouvements couverts possèdent une armature institutionnelle molle. Les médias ont graduellement acquis un pouvoir d'homologation de leaders télégéniques, du « bon client » capable de réagir sur tout avec aplomb en quatre-vingts secondes, parfois au détriment des responsables officiellement désignés. Ainsi, alors même qu'il n'y exerçait plus de fonctions, José Bové était inévitablement présenté par les médias comme le leader de la Confédération paysanne. Ces derniers valorisent - spécialement en télévision - la diffusion d'images fortes, provocatrices, à contenu émotionnel, stimulant l'usage de répertoires répondant à ces attentes. Il arrive même que du simple fait de l'image fausse, radicalisée ou dépréciative qu'ils donnent d'un mouvement, ils canalisent vers lui des soutiens qu'ils voudraient conjurer - tel fut l'un des effets de la dénonciation du Front national par les journalistes français [Le Bohec, 2005] – ou des engagements qui en affectent les orientations, comme celui de marginaux et d'activistes en quête de sensations fortes dans un SDS jusque-là plutôt théoricien et ascétique.

#### Des répertoires invisibles?

Lorsqu'il analyse le passage au répertoire « national-autonome », Tilly souligne l'importance d'un paramètre de réduction des coûts de la protestation. L'action collective se déploie avec d'autant plus de netteté que ses protagonistes savent qu'une combinaison de rapports de forces et de protections juridiques efficaces leur ouvre d'autres probables que l'arrivée des chars ou la prison. La question peut donc être posée de savoir si des répertoires d'action collective peuvent exister dans des systèmes politiques où exprimer des désaccords avec l'ordre social et politique est exclu. Pour

CHAPITRE IX

emprunter à une trilogie d'Hirschman (\*exit, voice, loyalty) [1970], il existe des situations où la « voice », la prise de parole protestataire, est interdite ou suicidaire. Ne restent alors que deux options. La loyauté (loyalty) consiste à faire contre mauvaise fortune bon cœur, à se (faire) persuader que la grisaille de l'existence est brillance comparée au quotidien d'autres systèmes. La défection (exit) consiste à fuir, à aller chercher ailleurs, par l'émigration, la quête d'enclaves sociales, l'appel au bonheur privé contre les déceptions citoyennes. Suivant une piste rendue visible par Tilly luimême lorsqu'il met en évidence dans le répertoire « local-patronné » le rôle des rites sociaux détournés et la sollicitation de \*notables comme avocats et amortisseurs de la protestation, c'est vers les interstices entre prise de parole et défection, prise de parole et loyauté, qu'il faut se tourner pour identifier des répertoires qui risqueraient sans cela de passer inaperçus.

Le meilleur guide sur ces terrains est l'anthropologue James C. Scott [1985, 1990]. Son hypothèse de départ peut se condenser en une formule : plus grand est l'écart de puissance entre dominants et dominés, plus brutal et ostentatoire est le rapport de pouvoir, plus épais doit être le masque derrière lequel chuchoter son non-acquiescement à l'ordre. Scott cite un proverbe éthiopien : « Quand passe le puissant seigneur, le sage paysan s'incline bien bas et pète silencieusement. » À travers la catégorie des « résistances », définie comme art d'exprimer dans des formes qui ne prêtent pas à une répression immédiate son refus d'un ordre tenu pour inévitable dans le présent, mais inéquitable, Scott convie à l'exploration d'un infrapolitique, aux formes largement transculturelles, par lequel suinte le refus dans les situations d'extrême domination. On y trouvera l'usage des rumeurs et du commérage, l'affichage surjoué ou parodique de la déférence. Y figurent encore la mauvaise volonté, l'improductivité organisée, la dissimulation. En participent aussi la prédation ou le sabotage des biens publics, l'usage roublard de situations dans lesquelles il faut savoir jusqu'où aller trop loin dans l'extorsion aux puissants de quelques avantages. Scott rapporte ainsi une scène de mariage dans un petit village malais, où les pauvres du village se gavent du festin que les traditions religieuses et sociales font obligation à un riche fermier d'offrir à la communauté... pour quitter la cérémonie sans cérémonies une fois les plats vidés.

Du côté de l'exit, les résistances consistent à inventer moments et espaces-enclaves où se relâche un omniprésent contrôle social : détournement d'activités ludiques ou culturelles en zones de moindre surveillance (cabarets, associations comme le « jazz club » où se retrouvaient nombre de dissidents tchèques), consommation privée ou semi-publique de produits (alcool, herbe) qui combinent les vertus anesthésiques du désespoir et libératrices de la parole. Les résistances passent aussi par un univers de récits et de mythes qui célèbrent la ruse de petits, entretiennent le

souvenir de jours meilleurs, brocardent les puissants. Peut-être les récits de fiction – on peut penser à ceux de l'Égyptien Cossery, aux romans d'Africains comme Kourouma, Labou Tansi ou Nwankwo – seraient-ils ici plus parlants que beaucoup de travaux savants pour faire sens de la subtilité et de l'ambiguïté de ces microrésistances.

Les analyses de Scott ont fait débat. Les résistances relèvent-elles de l'action collective puisqu'elles restent individuelles, peu coordonnées, sans justification, en deçà d'un seuil où elles seraient perçues comme revendications? Comment en faire sens? Le paysan malais qui dîne d'une volaille subtilisée au potentat du village veut-il protester contre les rapports sociaux, ou n'y a-t-il là à voir qu'un larcin égoïste? La notion de « résistance » ne risque-t-elle pas d'être une célébration populiste d'expressions sans conséquence de mécontentement, tolérées ou organisées (carnavals, rites d'inversion) par les autorités ? Se fixer sur ces seules résistances, n'est-ce pas, dans les tiers mondes, folkloriser une conflictualité qui s'y exprime aussi par les répertoires théorisés par Tilly? Ces questions sont productives. Les réponses de Scott sont cependant convaincantes. Il est en effet des mondes où seules les armes légères des résistances sont utilisables. Ces petites armes ne sont pas toujours sans effet : la rumeur de la présence de graisse bovine dans les cartouches fit beaucoup dans la grande mutinerie des troupes indiennes (cipayes) dans l'Inde colonisée en 1857. Si la notion de résistance peut être un support de mythification, elle montre aussi qu'il existe un espace de comportements rétifs entre deux mythologies chères aux intellectuels : celle, flamboyante, des révoltes populaires d'autant plus héroïques ou esthétiques que condamnées d'avance, et celle, condescendante, du populaire dont les signes de soumission sont à lire au premier degré. Enfin, si l'analyse politiste ne gagne pas à confondre résistances et mobilisations, elle doit prendre en compte le fait que, sans le socle de croyances critiques, refus et solidarités dont les résistances assurent la maintenance, la protestation ne pourrait se développer lorsque des circonstances inédites le permettent. Les cahiers de doléances de 1788 ne revendiquaient pas la fin de la monarchie, les députés du tiers état n'étaient pas initialement des « révolutionnaires » [Tackett, 1997], et cependant...

Comme toute notion nouvelle et stimulante, bientôt à la mode, les résistances de Scott ont donné lieu à des usages machinaux et extensifs. Ils ne doivent ni dissuader de revenir vers une œuvre stimulante, ni dispenser de la curiosité intellectuelle qui va chercher chez d'autres spécialistes des sociétés des Suds des outils analytiques. On recommandera la fréquentation d'Asef Bayat [1998, 2010]. Sa notion en forme d'oxymore de social non movement réussit la gageure de faire penser la manière dont, en régimes autoritaires, des comportements faiblement coordonnés, mais se déployant dans la conscience de leur parallélisme ou de leur contiguïté spatiale, produisent des effets de changements sociaux, sans réduire ces processus au modèle boudonien des effets émergents.

CHAPITRE IX

# 4 Un répertoire de troisième génération?

La question a été posée, par Tilly lui-même [1986, p. 540-541], de savoir si un troisième répertoire n'émergeait pas. Plusieurs évolutions donnent matière à une argumentation en ce sens. La première tient aux espaces de référence des mobilisations [Tarrow, 2005] : ils débordent les frontières (lors des mobilisations anti-G8 par exemple), reposent sur des réseaux internationaux. Au mouvement « local-national » succéderait donc une étape « national-international ». La montée de l'expertise, la construction de dossiers comportant des données techniques et scientifiques, le rôle accru des armes juridiques (*cause lawyering*) viendraient de leur côté plaider pour la poursuite d'un processus de pacification, voire de rationalisation de la protestation sur des savoirs scientifiques.

Quant à la sémiologie des actions, une autre évolution serait discernable. La logique de production discursive, de justification publique par programmes et arguments rationnels se doublerait d'une contrainte de symbolisation à destination des médias. Les groupes mobilisés se trouvant ainsi devant la contrainte de « traduire » leurs revendications et actions dans des formats correspondant aux temps et aux exigences de simplification, de force visuelle des médias. Un chiffre de radioactivité en becquerels, en général opaque au profane, devient impressionnant quand la personne qui mesure le fait devant des caméras, en combinaison antinucléaire, avec un compteur Geiger qui sonne [Baisnée, 2001]. On peut encore trouver au processus allant du « patronné » à l'« autonome » un élément de symétrie, en prenant en considération la répugnance de plus en plus fréquente des militants à la délégation durable du pouvoir de décider. L'autonomie revendiquée deviendrait alors celle des participants au sein de l'organisation. En attestent le poids des assemblées générales, le rôle de « coordinations », l'importance montante de listes de discussion-diffusion sur le Web. Peut s'y associer la place croissante d'organisation réticulaires, donnant à la coordination souple au sein des groupes mobilisés le primat sur un modèle centralisé et pyramidal.

Cette paradoxale individualisation de l'action collective s'illustre par la valorisation, dans le catalogue des actions, de pratiques donnant à des comportements privés ou domestiques une dimension politique : la « consommation engagée » combinant boycott de firmes et promotion de produits éthiques ou écologiques, ou l'organisation de formes nouvelles de vie au sein de squats [Fillieule, Mathieu et Péchu, 2008]. Les évolutions objectives ne manquent donc pas, qu'un peu d'imagination interprétative pourrait associer à l'émergence d'un répertoire de troisième génération.

D'où vient alors que cette démarche semble prématurée ? De quatre causes au moins. La première tient à son occidentalo-centrisme, lui-même polarisé sur des pratiques de groupes à fort capital culturel. L'évolution des outils et pratiques de la contestation passe certes dans beaucoup de pays des « Suds » par l'usage des résistances, mais aussi de guérillas accompagnées de

prises d'otages, d'actes de « terrorisme », souvent encadrés par des organisations fortement centralisées ou supposant une remise de soi à des croyances idéologico-religieuses.

Un second motif de malaise vient des usages normatifs qui s'associent à l'idée d'un répertoire de troisième génération, rééditant la rhétorique des « nouveaux » mouvements sociaux, renvoyant à l'archaïsme ceux qui en resteraient au répertoire antérieur. C'est encore le risque de durcir des oppositions qui suscite la prudence. Des formes diverses d'internationalisation opèrent bien dans les mobilisations contemporaines (des think tanks néolibéraux aux réseaux «islamistes» ou aux organisations altermondialistes). Ne sont-elles pas surestimées [Siméant, 2003]? Internationales ouvrières et réseaux transatlantiques antiesclavagistes ne remontent-ils pas au XIXe siècle? Les anarcho-syndicalistes étaient-ils d'ardents partisans de la délégation de pouvoir? Enfin et surtout, revendiquer le modèle de Tilly suppose de décrire les macrotendances sociohistoriques qui font bouger les répertoires. On peut évoquer l'accélération des processus de mondialisation, les dispositions moins propices à la déférence et à la remise de soi d'une population plus scolarisée, les possibilités ouvertes par les médias électroniques, la perte de centralité symbolique et sociologique du mouvement ouvrier dans les pays développés, les effets de ce que Mellucci [1982] a décrit comme la « colonisation de la vie quotidienne » dans le capitalisme tel qu'il mute depuis les années 1970. Reste qu'identifier tous les paramètres pertinents, les articuler, conjurer les généralisations au moment où s'expriment aussi des tendances au contraste des répertoires (de l'Irak aux États-Unis), tout cela constitue plus un chantier qu'une révolution paradigmatique acquise.

Mais les questions posées ici viennent simultanément remettre à l'ordre du jour deux enjeux majeurs d'un usage rigoureux des « répertoires d'action collective » [Offerlé, 2008a]. Le premier est de prendre au sérieux leur composante historique, le fait qu'un nombre très limité de macro-répertoires s'articule à des séquences de transformations majeures dans l'économie, la morphologie sociale, le politique. Le second consiste à comprendre comment, à partir de ces deux ou trois macrorépertoires, cohabitent en fait un nombre bien plus grand de sous-répertoires propres à des groupes sociaux, des traditions nationales, des cultures... et donc à prêter attention aux tuilages, aux hybridations, aux catalogues de faire protestataire propres à chacune de ces entités et à les cartographier.

# Le mouvement altermondialiste

♦ ISABELLE SOMMIER

es mobilisations contre la mondialisation néolibérale ont trouvé leur date fondatrice en décembre 1999 avec la protestation qui a entouré le sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle. Elles se sont ensuite développées au rythme régulier des manifestations, campagnes et contre-sommets qui fédèrent cette action collective depuis la première édition du Forum social mondial de Porto Alegre en janvier 2001 et ses déclinaisons continentales, à l'exemple des Forums sociaux européens de Florence (2002), Paris (2003) et Londres (2004).

La naissance de ce que militants et journalistes ont pris l'habitude d'appeler le « mouvement altermondialiste » n'en est pas moins l'objet de controverses. Certains la situent dans la protestation contre la réunion du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale à Berlin en 1988, d'autres dans la mobilisation des agriculteurs des cinq continents à Bruxelles en 1990 ou dans celle des organisations non gouvernementales (ONG) environnementales à l'occasion du sommet de la terre de Rio Janeiro en 1992. Certains font valoir le succès de la lutte contre l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) de l'hiver 1997-1998, de la manifestation en faveur de l'abolition de la dette du tiers monde à Birmingham de l'été 1998 ou du démontage du Mac Donald's de Millau par la Confédération paysanne le 12 août 1999 [Agrikoliansky,

Fillieule et Mayer, 2005]. D'autres enfin considèrent que le signal fut donné par le début de la révolte du Chiapas initiée par l'armée zapatiste de Libération nationale, le 1<sup>er</sup> janvier 1994, jour d'entrée en vigueur de l'Accord pour le libre-échange nord-américain (ALENA).

Cette diversité de points de vue offre un début de réponse pour comprendre l'émergence de ce mouvement. Trop souvent, il est en effet envisagé sur le mode exclusif soit de la radicale nouveauté, soit de la radicale continuité - c'est-à-dire comme la poursuite à une autre échelle de la recomposition des \*champs militants nationaux, marquée depuis une dizaine d'années par un renouveau de la critique sociale. Il apparaît en réalité comme l'une et l'autre. Car si l'on exclut les quelques organisations ad hoc créées pour précisément dénoncer les effets de la mondialisation économique et financière, telles l'Association pour la taxation des transactions pour l'aide aux citoyens (ATTAC), force est en effet de constater que ce « mouvement » est composé des groupes les plus divers, tant du point de vue de leurs modes de structuration (syndicats, associations, ONG, observatoires ou clubs intellectuels) que de leurs causes, qui lui sont très largement antérieures : syndicats de salariés, mouvements de « sans » (sanspapiers, sans-domicile), organisations de la gauche radicale ou écologiste, associations de protection de l'environnement ou de défense des droits de l'homme et de la femme. Il faudrait y ajouter toutes les formes d'activisme anticommercial (luttes étudiantes contre les sweatshops, campagnes contre les marques Nike, Royal Dutch-Shell et Mac Donald's, « achat sélectif », « cassage de pub »), dans certains pays beaucoup plus développées qu'en France, ainsi que le mouvement pacifiste qui a resurgi avec les guerres du Golfe [Sommier, Fillieule et Agrikoliansky,

2008]. Le « mouvement altermondialiste » apparaît de la sorte comme un millefeuille associant des générations et des traditions militantes différentes en réveil et/ou en voie de radicalisation. Comment, dès lors, en expliquer la formation ?

Il y a tout d'abord l'apprentissage de luttes communes. Depuis les années 1970, les groupes composant cette nébuleuse ont développé, chacun dans leur secteur d'action, des liens transnationaux qui leur ont permis d'organiser des campagnes spécifiques à l'échelle mondiale, et par conséquent d'engager un processus d'internationalisation – comme c'est le cas des mouvements féministes, qui se sont remobilisés autour de la préparation d'une « Marche mondiale des femmes contre les violences et la pauvreté » en 1998, ou des associations environnementalistes, fortement investies dans l'action transnationale depuis le sommet de la terre de Rio de Janeiro en 1992. Ce qui les autorise à la fois à revendiquer une part de paternité dans la naissance du mouvement alter et à contester la mondialisation néolibérale sur son terrain, en lui opposant une « globalization from below » (mondialisation par le bas) dont ils prétendent être les moteurs et les promoteurs. Cet apprentissage est ensuite renforcé par la multiappartenance de certains militants, qui se manifeste par exemple lors du Forum social européen (FSE) de Paris par l'existence d'un pôle central structuré autour des associations altermondialistes comme ATTAC et composé d'organisations écologistes, de défense des droits de l'homme et de développement [Agrikoliansky et Sommier, 2005]. Ce groupe d'individus condense près de la moitié des appartenances déclarées, de sorte qu'il constitue une sorte de centre de gravité de la nébuleuse des altermondialistes. À cela s'ajoute le fait que des motivations communes à l'engagement altermondialiste sont repérables par-delà les familles de mouvements qui s'y associent ou le composent, en particulier l'enjeu des inégalités Nord-Sud - qui constitue le ressort mobilisateur principal, quel que soit le type de militant - et celui de la défense de l'environnement. Enfin, certains traits sociaux et politiques facilitent la convergence des points de vue et des représentations. Le portrait sociographique des participants au FSE de Paris, qui ressort d'une enquête quantitative portant sur plus de 2 000 questionnaires [Agrikoliansky et Sommier, 2005], est relativement homogène : il est marqué par la stabilité de l'emploi (46 % travaillent dans la fonction publique), ainsi que par le volume de capital social (86 % de professions intermédiaires ou cadres et professions intellectuelles supérieures) et de capital culturel (70 % sont diplômés du supérieur) détenu par les participants. Seuls 9,6 % sont sans activité professionnelle, 8 % employés, 2 % ouvriers, 0,6 % exploitants agricoles. Le public est relativement jeune (plus de 55 % ont moins de 40 ans) et tourné vers l'international, voire cosmopolite : les participants se distinguent de l'ensemble de la population par leur maîtrise des langues étrangères, par les liens qu'ils entretiennent avec l'étranger, par leur mobilité internationale ou du moins continentale, pour raisons professionnelles et militantes. Ce qui invite à les considérer comme des rooted cosmopolitans, des cosmopolites enracinés, comme les appelle Sidney Tarrow : ils sont fortement insérés dans les structures sociales nationales et disposent, de ce fait, de suffisamment de ressources pour se projeter dans l'international et ses enjeux [Tarrow et Della Porta, 2005].

Les résultats de cette enquête, ainsi qu'une comparaison des logiques d'éclosion de la cause dans plusieurs pays européens, mettent à mal l'image si souvent renvoyée d'un mouvement « transCHAPITRE IX

national » pour montrer au contraire tout ce que celui-ci doit à la recomposition de l'espace des mouvements sociaux et à la nouvelle \*configuration des liens qu'il établit avec l'espace partisan de gauche. L'outil comparatif montre également la variété des groupes constitutifs de cette nouvelle cause, gommée par la dernière dénomination en passe de s'imposer depuis les États-Unis : le « Mouvement pour la justice globale » (GJM).

#### Les mobilisations féministes

♦ LAURE BERENI

es mobilisations féministes désignent les actions collectives qui identifient et dénoncent des injustices spécifiquement subies par les femmes. En tant que discours, le féminisme a des racines historiques anciennes, mais ce n'est qu'au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que des mobilisations collectives structurées émergent autour de ce discours, à une période où les femmes sont privées de la plupart des droits accordés aux individus masculins, et alors que se constituent les mouvements politiques modernes (partis, syndicats, etc.). Même s'ils ne sont pas nécessairement exclusivement féminins, ces mouvements sont d'emblée investis par une grande majorité de femmes.

On distingue généralement une première vague du féminisme qui s'étend jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et qui est centrée sur l'égalité des droits : en premier lieu le droit de suffrage, mais aussi les droits civils, le droit au travail, à l'éducation, etc. [Klejman et Rochefort, 1989; Bard, 1995]. Après une phase de « creux de la vague » [Chaperon, 2000], les mobilisations qui apparaissent en Occident dans les années 1960-1970 relèvent de la deuxième vaque du féminisme. Fondées sur le slogan « le personnel est politique », elles dénoncent les rapports de pouvoir entre les sexes à l'intérieur de la sphère « privée » : répression de la sexualité des femmes, pénalisation de la contraception et de l'avortement (« notre corps nous appartient »), violences conjugales, assignation au travail domestique, etc. [Picq, 1993]. Après une nouvelle période de reflux dans les années 1980, on assiste, depuis la moitié des années 1990, à une phase de remobilisation féministe marquée par l'émergence d'une nouvelle génération de militant-e-s et parfois identifiée comme la troisième vague [Lamoureux, 2006].

Les mobilisations féministes se caractérisent par une très grande diversité. Parmi les lignes de fracture qui les traversent, on peut en mentionner deux. La première a trait au degré de remise en cause des inégalités de genre. En France, par exemple, les mobilisations de la première vague ont été dominées par des organisations réformistes, prônant une amélioration progressive de la condition des femmes et affirmant leur loyauté à l'égard des principes républicains. La seconde vague, née dans le sillage des contestations de Mai 68, a été au contraire marquée par une mouvance radicale (incarnée par le Mouvement de libération des femmes - MLF) dénonçant le caractère fondamentalement inégalitaire et sexiste de l'ensemble des structures sociales et politiques. L'histoire des mobilisations féministes a par ailleurs été traversée par un antagonisme entre un discours universaliste qui tend, dans le sillage du Deuxième Sexe de Simone de Beauvoir (1949), à combattre tout ce qui contribue à assigner les femmes à leur identité sexuée, et un discours différentialiste qui invite au contraire à revaloriser le féminin. Même si ces lignes de tension sont loin de dessiner des camps bien délimités [Scott, 1998b], elles révèlent le caractère potentiellement conflictuel des entreprises de définition des luttes féministes.

Enfin, si les mobilisations féministes ont historiquement affirmé leur autonomie organisationnelle, elles sont souvent imbriquées dans d'autres collectifs politiques, non seulement via les multipositionnements de leurs militant-e-s, mais aussi par le biais de groupes féministes émergeant au sein d'organisations généralistes. Cette \*configuration permet de comprendre l'importation, dans les mouvements féministes, de lignes de clivage propres à d'autres espaces militants, notamment le clivage droite-gauche. Elle permet de saisir en retour les logiques de diffusion des luttes féministes dans diverses organisations politiques, telles que les partis, les syndicats ou plus récemment l'État à travers la consolidation, depuis les années 1970, d'instances publiques chargées de promouvoir les droits des femmes, un « féminisme d'État » [Stetson et Mazur, 1995].

# +

# 2 Émergence et développement des mobilisations

#### ♦ OLIVIER FILLIEULE

elon quelles logiques des individus en viennent-ils à se réunir, puis à s'unir pour défendre une cause? Derrière la question du « pourquoi » se cache en réalité toute une série d'interrogations sur les conditions favorables à l'émergence d'une mobilisation. Quelles en sont les conditions sociales? Quelles en sont les motivations individuelles? Comment s'effectue le passage de la mobilisation individuelle à la mobilisation collective? Comment s'organise la participation effective du plus grand nombre à cette mobilisation?

Toutes ces interrogations ne peuvent trouver de réponse que dans une analyse sociologique des relations de causalité qui peuvent exister entre différents types de phénomènes sociaux, politiques, institutionnels, idéologiques, que la sociologie des mobilisations désigne sous des termes spécifiques : structure des opportunités politiques, voies microstructurales de l'engagement, mobilisation des ressources, entrepreneurs de cause, dynamique de la mobilisation, etc. Il existe en effet une vaste littérature scientifique sur l'action collective, dont l'une des faiblesses est de s'être précisément focalisée sur la recherche du « pourquoi », au détriment d'une réflexion sur le « comment » des mobilisations [Aya, 1979 ; Dobry, 1986].

#### 1 Structures et infrastructures du mécontentement

Désorganisation et changement social

La sociologie s'est longtemps appuyée sur une idée simple : le changement social, surtout lorsqu'il est rapide et violent, produirait des effets désorganisateurs sur la société, auxquels l'action collective constituerait une réponse parmi bien d'autres possibles [Durkheim, 1895 ; Park *et al.*, 1967 ; Fuller et Myers, 1941 ; Slater, 1970].

C'est notamment la thèse défendue par les théoriciens de la société de masse. Dans *The Politics of Mass Society* [1959], William Kornhauser soutient par exemple que l'urbanisation, l'industrialisation, la dépression économique ou la guerre, en désagrégeant le tissu social, auraient pour effet d'affaiblir les structures intermédiaires, religieuses, sociales ou politiques, au point que les individus seraient abandonnés à eux-mêmes, perdraient

tout sens d'appartenance communautaire et deviendraient des proies faciles pour les groupes extrémistes qui voudraient les manipuler. Les mouvements sociaux fonctionnent dans ce modèle comme « communautés de substitution » pour des populations marginalisées et désorientées. Le raisonnement est assez similaire dans les travaux du courant dit du « comportement collectif ». Pour Joseph Gusfield, en particulier, « on peut décrire les mouvements sociaux et l'action collective comme des réponses au changement social. Les considérer ainsi permet de souligner le caractère disruptif et troublant que les nouvelles idées, les technologies, les phénomènes migratoires et les intrusions dans le quotidien peuvent avoir pour les gens » [Gusfield, 1962, p. 9].

Neil Smelser est l'un des premiers à avoir tenté de penser les déterminants structurels de l'action collective. Fortement marqué par la théorie de l'action de Talcott Parsons, il propose un modèle global d'explication des comportements collectifs, en montrant que ceux-ci dépendent à la fois de la « conductibilité structurelle » (structural conduciveness), c'est-à-dire des types de comportements possibles dans une \*configuration sociale donnée, et de l'apparition d'une « tension structurelle » (structural strain) au sein de cette configuration. Mais cette tension, si elle constitue un facteur nécessaire, n'est pas un facteur suffisant à la naissance d'une mobilisation. Il faut encore que se développe et se diffuse une « croyance généralisée » (generalized belief) qui, en même temps qu'elle désigne des responsables imaginaires ou réels de la tension subie, met en avant des solutions radicales perçues comme seules possibles et efficaces [Smelser, 1962, p. 132]. Au fond, les mouvements sociaux sont censés remplir une fonction psychologique de réassurance et de réduction des tensions provoquées par la désorganisation sociale. Malgré son apparent pouvoir explicatif (montrant par exemple la relation entre l'effondrement des prix du coton dans le Sud des États-Unis, la migration massive des Noirs vers les villes du Nord et l'émergence du mouvement pour les droits civiques), ce modèle fait l'impasse sur le fait que la désorganisation sociale (sans doute un des traits permanents de nos sociétés) ou la croyance généralisée (dont il faut encore expliquer la diffusion) ne peuvent à elles seules suffire à rendre compte de l'émergence (finalement plutôt rare) de mouvements sociaux. À partir de la fin des années 1960, de nombreux auteurs conviennent ainsi que les mouvements naissent le plus souvent à partir d'organisations préstructurées. Ainsi, l'émergence du Free speech movement à l'université de Berkeley a résulté d'un travail de mobilisation et d'encadrement mené par certaines organisations étudiantes présentes sur le campus [Heirich, 1968]. De même, le travail politique du réseau des Églises noires a été déterminant dans le développement de la lutte conte la ségrégation aux États-Unis [Oberschall, 1973; McAdam, 1982].

# Changements structurels et valeurs postmatérialistes

En Europe, la sociologie de l'action collective ne s'est développée que fort tardivement et elle est longtemps restée fidèle à l'héritage du marxisme, qui accorde aux structures économiques et aux rapports de classes qui en découlent un rôle central dans l'explication du conflit social.

C'est dans cette filiation que s'inscrit le courant de travaux dit des « nouveaux mouvements sociaux » (NMS) [Melucci, 1985; Touraine, 1973]. Les évolutions du capitalisme seraient ainsi à l'origine de l'émergence des NMS, du fait du déclin numérique de la classe ouvrière et de la disparition des conflits de classes. Dans The Silent Revolution, Ronald Inglehart entend montrer qu'une fois leurs besoins matériels satisfaits, les individus se tourneraient vers des besoins non matériels, de nature intellectuelle ou esthétique, dont la revendication expliquerait les transformations de l'action collective dans l'ensemble des sociétés occidentales [Inglehart, 1977]. À partir des années 1970, sous l'effet conjugué de la croissance économique, des changements dans la stratification sociale, du développement de l'éducation et de l'innovation technologique, qui ont contribué à transformer les conflits de classes matérialistes en conflits de valeurs post-matérialistes, seraient ainsi apparus de nouveaux mouvements sociaux, féministes, écologistes, régionalistes, ethnicistes, etc., qui défendraient un ensemble unifié de conceptions politiques et stratégiques.

Malgré ses nombreux apports à la sociologie de l'action collective - notamment par sa redécouverte des aspects identitaires et culturels des mobilisations -, ce courant de travaux a fait l'objet de nombreuses critiques. D'une part, la radicale nouveauté des NMS est sujette à caution, à la fois parce que les revendications portées, par exemple, par les mouvements écologistes ou féministes existaient dès le XIXº siècle, mais aussi parce que la critique de la modernité, la dimension identitaire, la revendication de reconnaissance sont présentes dans toutes les luttes sociales, comme l'avait montré par exemple Edward Thompson à propos de la formation de la classe ouvrière anglaise [Thompson, 1966]. D'autre part, plus de trente ans après la naissance des NMS, force est de constater que nous n'avons vu ni la fin des conflits de classes ni une transformation radicale du rapport des individus au politique. Dès lors que ces « nouveaux » mouvements sociaux ont émergé de longue date ou, à l'inverse, ont disparu ou se sont transformés en partis politiques, comme les écologistes, il semble exagéré d'y voir le produit d'une évolution irrésistible des sociétés occidentales.

### Transformations sociales et processus politiques

Aux États-Unis, les approches privilégiant les déterminants structurels dans l'analyse des mobilisations ont elles-mêmes été fortement contestées par une série de travaux reposant au contraire sur une vision rationnelle de l'action collective, focalisée sur les « ressources » dont disposent les

entrepreneurs et les organisations du mouvement social. Tout au plus les auteurs de ce courant dit de la « mobilisation des ressources » insistent-ils, de manière assez vague, sur le rôle facilitateur de la croissance économique et de la prospérité sociale dans l'émergence des mouvements sociaux, en leur donnant par exemple accès à des militants plus disponibles et disposant de ressources matérielles plus importantes [McCarthy et Zald, 1973].

C'est Charles Tilly qui, le premier, a réintroduit les facteurs proprement politiques dans l'analyse de l'action collective. Dans un ouvrage consacré à la Vendée sous la Révolution française, il montre, certes, l'importance de la « modernisation » dans l'émergence de la contre-révolution vendéenne et, plus généralement, du contexte historique et social dans le façonnement des comportements politiques [Tilly, 1964]. Mais il insiste aussi sur les rapports de pouvoir qui contraignent ou favorisent la mobilisation. Dans un autre livre désormais classique [Tilly, 1978], il analyse ainsi les déterminants internes de la mobilisation d'un groupe donné et le type de relations que ce groupe entretient avec son environnement externe, pour montrer que la tolérance ou la répression dont ce groupe fait l'objet agit sur la structure des coûts et des avantages de la mobilisation (la répression, loin de toujours provoquer la rébellion, peut rendre toute action impossible); mais aussi que le pouvoir plus ou moins important dont le groupe dispose dans la société conditionne les chances d'émergence d'une action collective, la vulnérabilité des autres groupes lui offrant des occasions de se mobiliser, là où les menaces auxquelles il risque de se heurter de leur part l'empêchent de le faire. Enfin, le concept de « répertoire d'action collective », que Tilly théorise et met à l'épreuve dans La France conteste [1986] et Popular Contention in Great Britain [1995], souligne que l'évolution des modalités de la protestation politique est étroitement dépendante de facteurs politiques [Tilly, 2008].

Dans le sillage de Tilly, d'autres chercheurs ont eux aussi insisté sur le jeu des facteurs politiques [Lipsky, 1970; Piven et Cloward, 1977; Jenkins, 1985]. Doug McAdam a ainsi développé un « nouveau » paradigme, le modèle du « processus politique », en imposant durablement la notion de « structure des opportunités politiques ». Cette notion vise à rendre compte de ce qu'une action protestataire doit aux structures et aux évolutions conjoncturelles du système politique, qui le rendent plus ou moins vulnérable ou réceptif à la contestation, et ce indépendamment de la capacité mobilisatrice du groupe lui-même. Ainsi, la migration des Noirs du Sud agricole des États-Unis vers le Nord industriel (qui modifie les équilibres électoraux en faisant du « vote noir » un enjeu central pour les démocrates) mais aussi la guerre froide (qui fait peser une contrainte nouvelle sur les élites au pouvoir, soucieuses de ne pas se montrer racistes et colonialistes aux yeux des régimes du tiers monde) auraient joué un rôle décisif dans les évolutions du mouvement pour les droits civiques entre les années 1930 et les années 1970 [McAdam, 1982].

Plusieurs auteurs ont par la suite entrepris de systématiser cette notion. Sidney Tarrow a ainsi proposé de la décomposer en quatre éléments : le degré d'ouverture ou de fermeture des institutions politiques ; la stabilité ou l'instabilité des alignements politiques ; la présence ou l'absence d'alliés influents apportant leur soutien au mouvement considéré ; l'existence de conflits et de divisions entre les élites [Tarrow, 1994]. Plus récemment, Tarrow et Tilly ont amendé cette définition en décomposant plusieurs niveaux : la multiplicité des centres de pouvoir indépendants au sein du régime considéré ; le degré d'ouverture à de nouveaux acteurs ; l'instabilité des alignements politiques ; l'existence d'alliés influents pour les contestataires ; la facilitation ou la répression par le régime de l'expression des revendications ; toutes modifications décisives dans ces cinq éléments [Tarrow et Tilly, 2006].

Malgré son succès, la notion de « structure des opportunités politiques » a fait l'objet de critiques grandissantes [Mathieu, 2010]. Ces critiques portent principalement sur la vision à la fois unitaire et statique de l'État, qui présuppose une étanchéité factice entre \*champ politique et espace des protestations politiques [Fillieule, 1997; Staggenborg et Taylor, 2005], empêche de rendre compte de la coconstruction des « opportunités politiques » dans une interaction permanente entre les structures étatiques et les mouvements protestataires eux-mêmes [Fillieule et Della Porta, 2006], et sous-évalue l'influence des cadres de perception et des luttes de sens dans la définition de la forme empruntée par l'action collective [Goodwin et Jaspers, 1999; Mathieu, 2002]. Victime de son succès, la notion de « structure des opportunités politiques » a fini par perdre tout attrait théorique.

Les approches que nous venons de passer en revue ont notamment pour caractéristique commune de s'intéresser d'abord à la recherche des facteurs objectifs du mécontentement, sans poser la question des *médiations* par lesquelles les acteurs éprouvent, se plient ou tirent avantage des contraintes structurelles, négligeant ainsi la manière complexe, parfois contradictoire, par laquelle les structures influencent les mobilisations. C'est dans une autre tradition intellectuelle, issue des travaux sur l'agression et la frustration sociale [Dollard, 1939; Berkowitz, 1962], qu'il faut rechercher les prémisses d'une réflexion consacrée aux perceptions par les individus des situations sociales favorables à la mobilisation, et à la manière dont les mécontentements individuels peuvent faire l'objet d'un travail politique de construction.

#### La privation relative

Au cœur de ces théories se trouve une idée simple, selon laquelle l'agression serait toujours une réponse psychologique à la frustration, au terme d'un enchaînement très « mécanique » : colère, identification d'une cible, infliction d'un dommage et diminution de la pulsion agressive. C'est

sur la base de ce modèle psychologique, mais bien peu sociologique, que Ted Gurr a construit sa théorie de la privation relative.

Dans Why Men Rebel?, il définit la « privation relative » comme le décalage perçu par les acteurs entre leurs aspirations et ce qu'ils sont en mesure d'obtenir pour les satisfaire [Gurr, 1970]. Il y aurait selon lui trois modèles de déséquilibre entre attentes et satisfactions. Dans le premier modèle, les possibilités de satisfaction sont perçues comme déclinantes alors que le niveau des attentes reste le même (decremental deprivation). Dans le deuxième modèle, c'est le niveau des attentes qui croît alors que les possibilités de satisfaction stagnent (aspirational deprivation). Dans le troisième modèle, qui est une transposition de l'interprétation de la Révolution française par Alexis de Tocqueville [1856] et de la fameuse courbe en J de James Davies [1962], une augmentation substantielle des attentes et des satisfactions est suivie d'une chute brutale des satisfactions, alors que les attentes continuent de croître (progressive deprivation).

Quelle qu'en soit la nature, cette frustration relative débouche sur la violence collective. Reste à savoir comment les sentiments et les attitudes en viennent à se focaliser sur des objets spécifiquement politiques. Pour Gurr, deux hypothèses rendent comptent de la \*politisation du mécontentement. Le recours à la violence politique varie soit en fonction du système de normes en vigueur (justifications plus ou moins admises du recours à la violence), soit en fonction d'un système de raisonnement spéculatif sur l'utilité stratégique de la violence. Gurr montre ainsi que la \*légitimation de la violence dans une culture politique donnée est d'autant plus probable que celle-ci a précédemment été employée avec succès, à travers des développements éclairants sur les phénomènes de « mémoire manifestante », susceptibles d'orienter les actions futures, et plus généralement sur l'idée d'un apprentissage par imitation. Le modèle de la frustration relative a été beaucoup critiqué, en raison à la fois de ses attendus politiques très conservateurs et de ses criantes faiblesses méthodologiques. Gurr n'envisage ainsi l'émergence des mouvements sociaux que sur le modèle d'une éruption colérique, méritant à ce titre le surnom ironique de « modèle volcanique » [Aya, 1979]. Sa vision procède d'une conception psychologique selon laquelle le potentiel de révolte d'un groupe dépend du niveau général de colère individuelle, lequel varie avec la somme des privations relatives de chacun, sans que l'analogie entre interdépendances collectives et interactions interpersonnelles ne soit véritablement éprouvée. La démonstration reste floue sur la nature des relations entre conditions objectives et perceptions, celles-ci étant déduites de celles-là de manière tautologique. Ensuite, le passage de la privation relative à la mobilisation n'est pas clairement explicité, puisque l'on s'en tient à déterminer des préconditions favorables sur la base de données agrégées, sans se soucier de la dynamique même des mobilisations, ni du travail mené par les \*entrepreneurs de cause.

Si le modèle de la frustration relative est aujourd'hui largement abandonné, le rôle des frustrations sociales créées par les décalages entre aspirations et chances demeure central dans de nombreux travaux de recherche, qu'il s'agisse de rendre compte de la crise de mai 1968 [Boudon, 1969; Bourdieu, 1979, 1984b; Lacroix, 1981] ou, plus récemment, des mouvements de défense des animaux [Traïni, 2007]. Mais c'est surtout dans les théories dites du « cadrage » qu'à partir du début des années 1980 des recherches vont tenter de rendre compte de l'articulation entre structures des opportunités et perceptions.

#### Perceptions de l'injustice et construction du mécontentement

Si la sociologie des problèmes publics a amorcé un tournant constructiviste dès le début des années 1970 [Cohen, 1972; Kitsuse et Spector, 1973], la sociologie des mouvements sociaux ne s'est orientée dans cette direction que dans les années 1980. Certes, dès 1962, Smelser soulignait que toute « tension structurelle » ne pouvait produire d'effet véritable que dans la mesure où une telle *signification* lui était donnée par les acteurs eux-mêmes. Avec la mobilisation des ressources, en revanche, l'attention aux individus et à leur perception ne fera plus l'objet que d'une attention à éclipse, par exemple chez Frances Fox Piven et Richard Cloward qui, dans *Poor People's Movement*, suggèrent que la mise sur pied d'une action collective implique de la part des mobilisés l'analyse de leur situation sociale comme modifiable et injuste [Piven et Cloward, 1977]. Aussi bien, McAdam parle de « libération cognitive » (c'est-à-dire de prise de conscience) dans son modèle pour en faire la troisième et dernière condition de l'émergence d'un mouvement social.

La prise en compte de la perception des griefs par les individus dans l'émergence des mobilisations ne se développe donc réellement qu'à partir de l'importation par William Gamson du modèle d'« analyse des cadres d'interprétation » (frame analysis) élaboré par Erving Goffman [1974]. Goffman utilisait en effet la notion de « cadre » pour désigner les structures et les modalités par lesquelles l'individu perçoit la réalité sociale. Parmi les cadres isolés par Goffman, Gamson utilise essentiellement le cadre d'injustice, suggérant que la rébellion contre les autorités est en partie dépendante d'un sentiment d'injustice qui définit l'action d'un système d'autorité comme inique, et justifie en même temps le recours à des modes d'action non conformes à ce système [Gamson, Fireman et Rytina, 1982]. Dans cette perspective, deux questions fondamentales se posent de manière préalable à toute action collective : comment modifier les perceptions des gens que l'on cherche à mobiliser? Comment les convaincre ensuite de participer effectivement à l'action collective? C'est ce qu'ont cherché à analyser David Snow et ses collègues de l'université d'Austin [Snow et al., 1986; Snow et Benford, 1988]. Le travail politique de mobilisation peut être compris comme une entreprise de décodage du réel que l'on peut décomposer en plusieurs éléments : identifier un problème, le qualifier en termes politiques, désigner des responsables, proposer une solution, persuader que cette solution peut être obtenue par l'action collective... autrement dit, obtenir une modification des cadres d'interprétation par un « alignement des cadres » [Snow et al., 1986, p. 464]. Snow propose ensuite une typologie des types d'alignements propres à assurer le recrutement dans un mouvement (organisation et/ou mobilisation). Un mouvement peut prendre en charge plusieurs problèmes structurellement séparés en les reliant idéologiquement dans un cadre interprétatif unifié (frame bridging), clarifier et développer un cadre interprétatif existant (frame amplification), agréger à un cadre interprétatif existant de nouvelles revendications (frame extension), ou encore transformer radicalement le cadre interprétatif qui est le sien (frame transformation). Un cadre d'interprétation a d'autant plus de chances d'être adopté par le plus grand nombre qu'il apparaît suffisamment crédible et entre en résonance (frame resonance) avec les systèmes de croyance dominants et/ou les questions qui se trouvent au cœur de l'agenda politique du moment [Snow et Benford, 1988, p. 477]. Enfin, si la plupart de ces cadres d'interprétation sont construits par les acteurs de manière ad hoc, il en est de plus généraux, les cadres cardinaux (master frames), suffisamment en résonance avec l'ensemble de la société pour être mobilisés par des causes diverses.

Force est de reconnaître à ce type d'approche d'avoir réintroduit les perceptions des acteurs dans l'analyse des logiques de l'engagement. Le modèle de Snow demeure néanmoins bien insatisfaisant [Contamin, 2010] : l'alignement des cadres n'est envisagé que comme un travail rationnel et cognitif, au détriment des dimensions affectives et émotionnelles de la mobilisation ; le raisonnement est finalement circulaire puisque le succès d'une mobilisation est mesuré à l'aune de l'entrée en résonance de ses cadres, et cette résonance à la réussite de la mobilisation.

Au total, le principal écueil de ces différentes approches est de penser différents ordres de réalité sociale de manière relativement statique et séparée, alors qu'il est au contraire nécessaire de les penser ensemble dans un modèle dynamique.

#### 2 Dynamiques de la mobilisation

Si le courant de la mobilisation des ressources a privilégié la question du « comment » au détriment de la question du « pourquoi », c'est que, pour reprendre les propos de John McCarthy et Mayer Zald, « il y a toujours assez de mécontentement dans une société pour fournir les bases d'un mouvement, à la condition que ce mouvement soit effectivement organisé et ait à sa disposition le pouvoir et les ressources de quelques élites établies. » Pour McCarthy et Zald, on peut même aller plus loin : « Les mécontentements peuvent être définis, créés et manipulés par les

dirigeants et les organisations » [McCarthy et Zald, 1973]. Ce point de vue nous permet de comprendre la manière dont les individus et les groupes parviennent à construire des « causes » mobilisatrices et à se faire entendre plus ou moins durablement dans l'espace public. En repartant de ce point de vue, on s'interrogera tour à tour sur la position des groupes protestataires dans l'espace public, sur l'importance des ressources organisationnelles et du *leadership* dans la mobilisation, et sur les processus de l'engagement individuel.

#### Les groupes protestataires dans leur environnement

L'un des points de départ des théories de la mobilisation des ressources consistait à rejeter la conception pluraliste de la représentation des intérêts telle que systématisée par Robert Dahl dans *Qui gouverne?* [1961a]. Certains acteurs disposent en effet d'un accès plus ou moins routinisé aux arènes institutionnelles tandis que d'autres, les « challengers », sont contraints d'avoir recours à l'action protestataire pour se faire entendre [Tilly, 1978; 1984, p. 306]. Aussi, il est important de comprendre les mouvements sociaux aussi bien dans un « espace des mouvements sociaux », que certains auteurs ont pu appeler une « industrie du mouvement social » [Zald et Denton, 1987], que dans le rapport de ces challengers aux élites politiques, qui dépend à la fois du degré d'organisation communautaire [Oberschall, 1973] et du degré de division des élites [Piven et Cloward, 1977]. Malgré l'apport considérable des travaux de Tilly, il faut se débarrasser de leur caractère *légitimiste* et *statique*, pour pouvoir penser avec réalisme les règles de l'échange politique.

Légitimiste en premier lieu, dans la mesure où il est peu convaincant de considérer a priori que seuls les acteurs situés du mauvais côté des rapports de forces et ne disposant que de faibles ressources auraient besoin de recourir à l'action collective pour publiciser leur cause. C'est sans doute l'effet le plus net de l'institutionnalisation progressive du recours à la rue [Fillieule, 1997], en même temps que de la dissémination et de la diversification des répertoires d'action, que d'avoir rendu légitimement disponible l'action protestataire à tout un ensemble de groupes (y compris lorsqu'ils disposent par ailleurs d'un accès aux arènes institutionnelles), en s'appuyant notamment sur la ressource du nombre ou de la scandalisation [Offerlé, 1994]. Statique en second lieu, dans la mesure où il ne permet pas de penser comment, dans l'espace public, une multiplicité d'acteurs déploient des stratégies plus ou moins concurrentes pour défendre leurs intérêts, obtenir des ressources, faire adopter des normes, dans lesquelles la mise sur agenda (agenda setting), et donc les médias, occupe une place centrale. L'action collective est un puissant moyen de mise sur agenda, par l'intérêt tout à coup suscité dans le public, la mobilisation d'une partie de l'opinion, la rupture ouverte du consensus, une polarisation des points de vue dont les médias vont se saisir, permettant éventuellement d'étendre la

SECTION 2

mobilisation, etc. Comme le soulignent Stephen Hilgartner et Charles L. Bosk [1988], la compétition pour la redéfinition d'un *policy consensus* se déroule dans des arènes institutionnelles qui sont autant de lieux de traitement (arène administrative et gouvernementale, parlementaire et judiciaire) et de publicisation (scène électorale, presse) des problèmes publics [Cefaï, 1996; Neveu, 2000, p. 17-18]. La publicisation est donc le moyen pour les contestataires d'obtenir un droit d'entrée dans telle ou telle arène institutionnelle, c'est-à-dire la reconnaissance comme interlocuteur légitime (représentativité), la prise en compte de leur propre définition de la situation (mise en forme d'un problème) et des solutions à y apporter (décision politique).

La question de la représentativité renvoie au travail de construction des groupes, c'est-à-dire à la nécessité politique de construire et donc d'homogénéiser des collectifs irréductiblement hétérogènes. C'est au fond toute la difficulté de l'action collective que de convaincre de la bonne représentativité des représentants auto-institués en porte-parole [Bourdieu, 1981a; Offerlé, 1984]. Difficulté que les entrepreneurs de cause parviennent à tourner par la mise en place de techniques d'encadrement à la fois matériel et symbolique. Ainsi, dans le temps long de l'institutionnalisation progressive des règles de l'échange politique et des modes légitimes d'expression, l'invention du service d'ordre manifestant au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle peut être compris comme un moyen de transformer la foule en groupe organisé, la masse en un ensemble fini et délimité spatialement.

La question des revendications et de leur mise en forme renvoie au travail d'alignement des cadres (voir *supra*). La difficulté tient ici à ce que l'appel à l'opinion par la publicisation est souvent confronté à une *insensibilité structurelle* des médias à l'action protestataire [Fillieule, 2006b]. Il n'en reste pas moins que la « manifestation de papier » (qui fait l'objet d'une attention soutenue des médias et de stratégies de médiatisation de la part des protagonistes) demeure un enjeu central de nombre de mobilisations [Champagne, 1990]. L'action protestataire demeure un moyen efficace d'introduire une controverse et donc une rupture dans le consensus et, partant, une opportunité pour les porte-parole de s'exprimer publiquement.

Introduire dans le modèle ces éléments nouveaux d'agenda setting ne suffit pas à en assurer le caractère dynamique. Il faut encore insister sur la nécessité d'analyser simultanément la manière dont les acteurs étatiques et les groupes protestataires coconstruisent les contextes et les conditions dans lesquels les individus se meuvent et agissent, ce qui revient à analyser l'action protestataire comme un processus itératif d'adaptation tactique [Fillieule, 1997]. De cela découlent trois conséquences : ne pas se limiter aux rapports entre État et contestataires, mais envisager les mouvements dans un champ d'alliance et de conflit « multiorganisationnel » [Curtis et Zurcher, 1973] ; ne pas considérer que les opportunités sont

CHAPITRE IX

seulement fonction des structures institutionnelles existantes, mais reconnaître la capacité des mouvements à créer eux-mêmes des opportunités; ne pas en rester à l'analyse des conditions objectives dont résultent ces opportunités, mais tenir compte des perceptions subjectives qui ne sont pas forcément préalablement accordées ou synchrones [Kurzman, 2003].

#### Organisations et leadership

Le 1er décembre 1955, Rosa Parks refuse de céder son siège dans un bus de Montgomery (Alabama) alors que la ségrégation raciale en vigueur dans le Sud des États-Unis oblige pourtant les Noirs à le faire au profit des Blancs. Ce geste marque le début d'un boycott de plus d'un an et d'une campagne de mobilisation pour les droits civiques qui aboutira quelques années plus tard à l'abolition de la ségrégation juridique. Or Rosa Parks n'est pas juste une petite couturière révoltée : militante depuis 1943 à la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP), elle vient de participer aux séminaires sur les droits des travailleurs et l'égalité raciale de Septima Clark à Monteagle (Tennessee), où l'usage de la désobéissance civile a été évoqué. Le recours au boycott est une idée qui circule depuis déjà un certain temps au sein des organisations de femmes afro-américaines de Montgomery. Enfin, le geste de Rosa Parks accompli, c'est la NAACP, avec à sa tête Martin Luther King, qui prend les rênes de la mobilisation, aux dépens des groupes locaux. C'est la NAACP qui assure l'audience nationale du procès, qui met en place un service de taxis et achète des voitures pour assurer le transport des travailleurs et permettre au boycott de durer 381 jours [Morris, 1984; Robnett, 1997]. Même lorsqu'une lutte apparaît spontanée, son développement dépend d'abord de la mobilisation de ressources organisationnelles.

Il y a là, dans la logique utilitariste du paradoxe de l'action collective élaborée par Mancur Olson [1966], le cœur du modèle de la mobilisation des ressources. Pour que des groupes se mobilisent, il leur faut s'appuyer sur des organisations qui commencent par accumuler les ressources nécessaires à la structuration des mouvements sociaux. Les coûts individuels de l'engagement sont ainsi surmontés grâce à la distribution d'incitations matérielles ou symboliques, mais aussi grâce à l'existence d'« entrepreneurs professionnels de causes », plus directement intéressés à la réussite du mouvement que les true believers ou les « membres par conscience » [McCarthy et Zald, 1977]. De nombreuses critiques n'ont pas manqué d'être émises à l'endroit de cette conception économiciste de l'organisation, qui semble reconduire la fameuse « loi d'airain de l'oligarchie » de Robert Michels [Piven et Cloward, 1977] et heurter de front la conception que les mouvements sociaux se font eux-mêmes de leur propre fonctionnement, censé reposer sur une absence de hiérarchie ou de \*bureaucratie, voire sur une forme de démocratie participative.

Ces controverses invitent à élargir notre approche de l'organisation et du leadership. L'organisation (et, partant, le leadership) n'est pas nécessairement une ressource préalable à la lutte. L'organisation est un ensemble de ressources à construire qui « doivent donc être appréhendées comme des réalités produites par un travail spécifique de constitution d'un "capital collectif" inégalement accessible à tous les groupes sociaux dans des contextes sociohistoriques précis » [Pierru, 2010]. En fonction de la phase concernée dans le développement d'une lutte, la question organisationnelle se pose en termes variables. Dans The Whole World is Watching, Todd Gitlin montre par exemple que, dans sa phase émergente, le Students for a Democratic Society (SDS) est un petit groupe reposant sur l'interconnaissance et le partage d'une certaine identité idéologique, sans leadership formel; mais que, à partir du moment où il se fait connaître, attire en masse de nouveaux adhérents aux propriétés plus hétérogènes et fait l'objet d'une médiatisation intense, il se trouve face à une série de contraintes organisationnelles nouvelles, comme de devoir se doter de leaders identifiables par les médias, bureaucratiser l'organisation et verrouiller l'accès aux fonctions de décision, pour éviter une dilution idéologique et une dérive stratégique [Gitlin, 1980]. Dans la même perspective, Belinda Robnett montre que, dans la phase émergente du mouvement des droits civiques, le « leadership informel » des femmes a joué un rôle crucial dans les réseaux de sociabilité ordinaire, s'effaçant ensuite au profit d'un « leadership formel », généralement masculin et bureaucratisé. Admettre qu'il existe un cycle de mobilisation permet de penser simultanément le développement des organisations dans le contexte mouvant d'un « champ multiorganisationnel » [Curtis et Zurcher, 1973], et la forme qu'elles peuvent prendre en fonction des contraintes structurales qui pèsent sur elles et déterminent largement les « répertoires organisationnels » dont elles disposent [Clemens, 1993] – toutes les formes n'étant pas disponibles au même moment pour tous les groupements. C'est en partie ce que certains auteurs ont récemment tenté de formaliser avec la notion d'« espace des mouvements sociaux » [Mathieu, 2002] ou encore de « champ militant » [Péchu, 2006] et que l'on voit clairement à l'œuvre dans les formes (et les débats que ces formes suscitent) prises par les nombreuses organisations qui, en Europe, s'inscrivent dans la nébuleuse de l'altermondialisme [Sommier, Fillieule et Agrikoliansky, 2008].

#### Logiques de l'engagement et formes du travail militant

La question des facteurs du militantisme individuel est étroitement liée à celle de l'émergence des mobilisations. Ni la « psychologie des foules », ni la « frustration relative », ni la « conviction idéologique » ne permettent de rendre compte de l'engagement. Le modèle olsonien de la mobilisation des ressources a le mérite d'offrir une conception du militantisme mettant l'accent sur les réseaux sociaux et les liens interpersonnels dans le travail

CHAPITRE IX

de recrutement. Aujourd'hui, la plupart des modèles conjuguent trois types de facteurs individuels permettant de comprendre l'engagement : le contexte relationnel, autrement dit les réseaux de relations qui jouent à la fois le rôle d'instance de \*socialisation et de conversion (par la mise à disposition de cadres d'interprétation du monde) et de producteurs d'opportunités de mobilisation ; le système de dispositions durables, déterminé par les capitaux sociaux, culturels et économiques de l'individu et qui contribuent à façonner les perceptions de la réalité et les pratiques ; l'intentionnalité de l'individu, enfin, laquelle s'établit sous la double contrainte de ce contexte relationnel et de son système de dispositions [Fillieule et Pudal, 2010].

Tout en conservant à ces trois éléments leur pertinence, il est possible de penser le militantisme dans une perspective dynamique, comme un processus social articulant des phases d'enrôlement, de maintien de l'engagement et de défection. D'où le recours à l'expression de « carrière militante », qui s'appuie sur la tradition de l'école de Chicago pour proposer une approche renouvelée du militantisme [Fillieule, 2001, 2005b]. Appliquée à l'engagement politique, la notion de carrière permet de comprendre comment, à chaque étape de la biographie d'un individu, les attitudes et comportements sont déterminés par les attitudes et comportements passés et conditionnent à leur tour le champ des possibles à venir, resituant ainsi les périodes d'engagement dans l'ensemble du cycle de vie. Elle autorise donc à penser ensemble les prédispositions au militantisme, le passage à l'acte, les formes variables prises par l'engagement, la multiplicité des engagements (notamment les investissements sur des causes successives, les reconversions), et la rétraction ou l'extension des engagements.

Une telle approche conduit en premier lieu à placer au centre de la réflexion sur les logiques de l'engagement la notion de rétribution, entendue comme les bénéfices que les individus pensent retirer de l'engagement [Gaxie, 1977, 2005]. Le terme ne renvoie pas à une conception économiciste de l'engagement, dans la mesure où les rétributions effectivement retirées du militantisme peuvent ne pas être perçues comme telles par les acteurs, être découvertes dans le cours de l'action, se confondre parfois avec les coûts de l'engagement, varier au gré de l'évolution des contextes et des expériences individuelles, mais aussi « s'épuiser », que cela se traduise par le refoulement, la distance au rôle, les tentatives de transformation du rôle ou la défection [Fillieule, 2005a]. La notion de carrière permet ainsi d'être attentif à la variabilité des rétributions. Les individus sont inscrits dans une pluralité d'espaces sociaux (familiaux, amicaux, professionnels) et les rétributions qu'ils perçoivent dans ces différentes sphères de vie sont elles-mêmes variables. Dans chacun de ces espaces, les individus sont amenés à endosser des rôles spécifiques dans lesquels ils sont plus ou moins « pris » et qui définissent autant de contextes de

socialisation [Fillieule et Roux, 2009]. Leur identité est donc le produit du processus d'ajustement à ces rôles. Les sorties de rôle peuvent entraîner des renégociations identitaires plus ou moins déchirantes. Cette dimension identitaire est particulièrement nette pour les individus qui se sont, au sens propre, « consacrés » à l'organisation militante, et à laquelle ils ont bien souvent le sentiment de tout devoir [Pudal, 1988]. Enfin, les « accidents biographiques » dans les différentes sphères de vie constituent autant de bifurcations où se redistribuent certains rôles et se modifient les identités. Aux raisons immédiatement saisissables, comme la perte d'un emploi ou la mise en couple, il faut ajouter tout un ensemble de facteurs qui ne renvoient pas directement à l'individu. Dans un contexte donné, par exemple les années 1960, les bénéfices de l'engagement ont en effet toutes les chances d'être supérieurs à ceux offerts dans un autre contexte, par exemple dans les années 1990, avec la perte de confiance en l'efficacité de l'action politique. De la même manière, la valeur sociale d'une cause, aussi bien que des manières d'y contribuer, peut varier en fonction des transformations de l'espace dans lequel celle-ci s'inscrit. L'exemple du succès croissant des mobilisations altermondialistes offre un exemple de la valeur sociale en hausse de certaines causes et des effets induits en termes d'attractivité [Agrikoliansky, Fillieule et Mayer, 2005].

Une telle approche permet en second lieu de porter le regard sur la diversité des rôles et donc des tâches endossés dans les mouvements, autrement dit le travail militant. Dans cette perspective, l'analyse ne s'arrête plus à ce qui dans leurs socialisations antérieures aurait « déterminé » les individus à militer, pour penser les périodes d'engagement comme des expériences parmi d'autres s'inscrivant dans le cycle de vie. Dès lors, la formation des dispositions, des goûts et des préférences ne s'arrête pas au seuil de l'engagement et l'on s'intéresse directement à la manière dont les rôles endossés et les tâches accomplies peuvent avoir des effets transformateurs plus ou moins durables sur les personnes. Il est dès lors possible de s'interroger sur la diversité des rôles proposés dans un groupement et sur les manières variées d'habiter ces rôles (de l'engagement total à l'engagement distancié), sans en rester à une explication seulement externaliste - laquelle constate l'inégalité des positions dans la structure sociale, et donc des différences de socialisation, de compétence subjective et objective, mais ne tient pas compte du fait que les groupes militants produisent aussi des classements spécifiques en fonction d'un ensemble de règles plus ou moins formelles, qui orientent la sélection des personnes et la variété des prises de rôle en leur sein.

Il en découle plusieurs conséquences. D'abord, le constat que l'engagement dans des activités militantes est le produit d'un ajustement entre demande et offre de militantisme. Le plus souvent, on appréhende l'offre de militantisme seulement sous l'aspect de la diversité des causes disponibles à un moment donné. Mais celle-ci renvoie également à la manière

dont les groupements sollicitent ou découragent les engagements individuels au travers de leur image publique et au moyen d'un ensemble d'outils de sélection, qui constituent autant de barrières à l'entrée ou de filtres orientant les nouveaux entrants, qui vers la sortie, qui vers tels ou tels rôles et tâches plutôt que tels autres. Ensuite, si l'on considère avec Hans Gerth et Charles Wright Mills [1954] qu'une \*institution est une organisation de rôles distincts et hiérarchisés auxquels les membres doivent se conformer, il est raisonnable de penser que l'intériorisation de ces rôles passe par des mécanismes d'apprentissage et de socialisation secondaire [Lagroye, 2006]. Cette distinction entre la sélection des personnes et les conséquences biographiques de l'engagement, ou pour le dire autrement entre « effets de sélection » et « effets de la durée », ne doit pas faire perdre de vue que les deux aspects sont indissociablement liés dans le temps. En effet, la sélection des personnes repose en partie sur la transformation de ceux qu'elle retient. D'où la difficulté qu'il y a à interpréter les propriétés des militants comme explicatives de leur engagement, puisque ces propriétés sont également produites par ledit engagement.

Francine Muel-Dreyfus parle d'un « travail d'invention du métier » pour désigner la manière dont dans le temps les positions assignées – qu'elles soient naissantes ou instituées – peuvent être occupées de façon nouvelle, et donc « redéfinies en tant que positions, à la fois parce qu'elles tiennent de leur histoire une relative malléabilité autorisant la redéfinition, et parce qu'elles attirent, à un moment donné, des individus qui y importent de nouveaux systèmes d'aspiration » [Muel-Dreyfus, 1983, p. 7]. Par ailleurs, si les individus élisent des postes et que les postes font d'eux des élus, cela n'apparaît bien souvent évident qu'après coup, une fois l'histoire faite, au terme d'une série de faits contingents que le chercheur doit tenter de reconstruire. Il apparaît ainsi que la politisation ne précède pas l'engagement mais en est bien souvent le produit [Siméant, 2005; Sawicki et Siméant, 2009], et ce de manière d'autant plus systématique que les individus concernés occupent des positions dominées dans les rapports sociaux, qu'ils soient de genre, de classe, d'âge ou de race.

# Les printemps arabes

♦ CHOUKRI HMED

epuis l'hiver 2010-2011, des mobilisations populaires de longue durée, dirigées contre des régimes autoritaires au nom de la dignité et de la liberté, se sont produites dans différents pays du monde arabe [Bennani-Chraïbi et al., 2012]. Popularisées sous l'expression « printemps arabes », en référence au printemps des peuples de 1848, elles ont provoqué diverses formes de transitions politiques, dont une partie a été labellisée « révolutions ». Dans la plupart des pays considérés, la confrontation entre forces de l'ordre et opposants au régime a en effet contribué à l'émergence et à la diffusion de situations révolutionnaires [Tilly, 1978]. Parti de Tunisie où l'immolation d'un jeune vendeur ambulant à Sidi Bouzid est rapidement politisée par des syndicalistes de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) [Hmed, 2012], le mouvement de protestation a touché successivement l'Égypte, la Libye, la Syrie, le Yémen, Bahreïn, le Maroc et, dans une moindre mesure, l'Algérie, la Jordanie, le Liban, la Palestine et d'autres pays du Golfe. Ces « printemps » ont également inspiré des mouvements en Europe (les « Indignés ») comme aux États-Unis (« Occupy Wall Street »), au Québec et en Chine.

Dans l'ensemble des pays arabes en crise, des manifestations pacifiques couplées à l'occupation de places emblématiques (la Kasbah à Tunis, Tahrîr au Caire, la Perle à Bahreïn) ont été violemment réprimées par les forces de l'ordre, causant de nombreuses victimes et alimentant des chocs moraux aux effets mobilisateurs. La combinaison de la répression, des négociations et des concessions faites par les dirigeants aux protestataires, ajoutée au retrait du soutien des élites économiques politiques et d'une partie de la communauté internationale, a contribué à la diffusion spatiale et sociale de ces mouvements ainsi qu'à leur désectorisation, provoquant la chute de la plupart des régimes.

Mais les \*configurations nationales et les régimes d'historicité respectifs ont façonné les trajectoires politiques tout comme les issues révolutionnaires. En effet, si les « printemps arabes » sont caractérisés par un renouveau de l'islamisme politique sous toutes ses formes (partisan, salafiste, jihadiste), la faiblesse des groupes révolutionnaires comme des partis démocrates et la généralisation de la violence d'État et des actes terroristes, ils sont loin d'avoir eu les mêmes conséquences dans les sociétés considérées. Ainsi, l'organisation d'élections libres et les changements constitutionnels, quand ils ont eu lieu, n'ont pas empêché les restaurations autoritaires (Égypte) ni les phénomènes de désintégration nationale (Libye) en 2013-2014. Le soulèvement syrien s'est rapidement transformé en guerre civile à la suite de l'armement de l'opposition, déstabilisant l'ensemble du Moyen-Orient. Des États rentiers ont réussi provisoirement à démobiliser les protestataires (Algérie, Arabie Saoudite, pays du Golfe). Seule la Tunisie semble pour le moment échapper à ce processus, avec l'adoption d'une nouvelle Constitution et l'organisation d'élections législatives et présidentielle en octobre et décembre 2014. Il reste toutefois que quel que soit le pays, les demandes populaires de démocratie - politique et sociale - sont loin d'être à ce jour exaucées et les transitions sont toujours en cours.

#### Le dévouement humanitaire

♦ SABINE ROZIER

a cause « humanitaire » s'inscrit dans une histoire longue qui déborde celle dont les ONG urgentistes font souvent le récit. Comprendre pourquoi et comment des individus se dévouent aujourd'hui en son nom suppose de retracer l'évolution des conditions de définition et de prise en charge des plus démunis.

Au xixe siècle et au début du xxe siècle, en France, le sort des pauvres suscite inquiétude et compassion mêlées. Réformateurs sociaux, dames patronnesses et patrons humanistes dessinent les contours d'une philanthropie autant coercitive que caritative. À la fin de la Belle Époque, ces initiatives commencent à être contestées par un militantisme syndical et politique en voie de structuration. Ses délégués, dénonçant une entreprise multiforme de redressement des milieux populaires, encouragent au contraire leur auto-organisation et font entendre leur voix. La figure de l'ouvrier exploité vient concurrencer celle du pauvre nécessiteux. D'autres protections, résultat d'un compromis entre acceptation de la situation de subordination du salariat et octroi de droits collectifs, sont mises en place et généralisées. La prise en charge des risques sociaux est progressivement mutualisée. L'État se mue en « providence » des travailleurs et de leurs familles. Parallèlement, l'assistance privée, confessionnelle et laïcisée, se redéploie. Localement tout d'abord, dans les espaces laissés vacants par les pouvoirs publics ou à leur lisière - aide sociale, insertion. Au-delà des frontières nationales ensuite, notamment dans les anciennes colonies, vers des groupes moins appréhendés comme des « frères » à sauver, des exploités à « conscientiser » ou des travailleurs à défendre, que comme des victimes de malheurs (guerres, catastrophes, etc.). Les transformations des \*champs administratif, politique et religieux intervenues depuis la fin des années 1970 (la technicisation de l'action publique, une professionnalisation accrue, etc.) contribuent à redessiner l'espace du pensable et du possible des pratiques altruistes, en disqualifiant notamment les « anciennes » pratiques charitables et militantes. Une nouvelle offre d'engagement s'impose progressivement, mobilisant le langage de l'efficacité, faisant de la satisfaction des besoins supposés des bénéficiaires son principal objectif, et reposant sur la mise en œuvre de projets circonscrits dans le temps et dans l'espace.

Aujourd'hui, les organisations urgentistes, d'aide au développement et de solidarité internationale interprètent et investissent cette nouvelle offre d'engagement chacune à leur manière. L'« humanitaire » attire désormais des individus dont la rencontre, hier, aurait été socialement improbable [Collovald et al., 2002]: jeunes diplômés et retraités en quête de sensations fortes, professionnels parfaitement ajustés aux attentes managériales des missions, militants syndicaux et politiques « reconvertis » au prix de douloureux réajustements identitaires et d'un certain désenchantement. L'expertise apportée à des victimes lointaines est ainsi devenue le nouvel étalon de la morale et de la vertu civique.

# 3 Dynamiques et effets des mobilisations

♦ ERIK NEVEU

valuer les effets des mouvements sociaux pose le problème classique de l'imputation. Les situations dans lesquelles une mobilisation engendre directement un résultat net existent. Il n'est pas déplacé d'associer l'échec du Contrat première embauche (CPE) du gouvernement Villepin en 2006 aux énormes manifestations menées contre le projet, ou de soutenir que la loi Veil autorisant l'interruption volontaire de grossesse doit aux mobilisations féministes, lors du procès de Bobigny (1972) en particulier.

Mais, même dans ces cas, d'autres paramètres sont à prendre en compte : dissensions dans le gouvernement, approche d'élections, évolutions plus anciennes de l'opinion et des mœurs, etc. Il est généralement délicat de hiérarchiser et de peser l'impact réel d'une série de facteurs explicatifs, de mesurer de façon satisfaisante la réussite d'une mobilisation. Deux travers sont à souligner. Le premier consiste à énoncer le succès (ou l'échec) d'une revendication au vu de son dénouement immédiat, sans se fixer sur le détail des actions et des politiques publiques qui traduisent, trahissent, déplacent son résultat. Le second, caricaturalement illustré par les interprétations dominantes de Mai 68, consiste à déchiffrer un mouvement passé à la lumière des événements postérieurs, transfigurés en conséquences et desseins de l'action. Une vulgate s'est ainsi instituée, faisant de Mai 68 l'événement déclencheur d'une modernisation culturelle et économique de la société française, escamotant sa part ouvrière et la subjectivité des protestataires [Neveu, 2014].

On tentera ici d'explorer un enjeu politique et scientifique qui s'accommode mal de réponses simples, en y apportant quatre éclairages. Le premier portera sur les « dispositifs de filtrage » qui font que les résultats d'une mobilisation sont rarement fonction arithmétique de son ampleur objectivable. Deux autres tenteront d'identifier des types d'impacts en accordant une attention spécifique aux situations limites où la mobilisation fait basculer un régime, un ordre social dans l'ébranlement d'une révolution. Une quatrième et dernière approche prêtera attention au fait que les impacts des mobilisations concernent aussi les groupes et personnes mobilisés, faisant et défaisant des collectifs, engendrant

compétences, leaders et cette estime de soi collective que désigne le terme d'empowerment, mais aussi désillusions, radicalisation ou ressentiments.

## 1 Les dispositifs de filtrage et d'accueil

Les logiques du monde social ne se réduisent pas une physique des rapports de forces, où un gradient X de mobilisation des ressources dans un contexte Y produirait un résultat prévisible. Des mobilisations comparables à l'aune de critères comme le nombre de manifestants, le soutien de l'opinion produisent des résultats contradictoires selon les contextes historiques et les sociétés au sein desquelles elles se développent. C'est à ce constat qu'a voulu se confronter la notion de « structure des opportunités politiques » dont Olivier Fillieule souligne le caractère spongieux et les risques de réduction objectiviste. Il ne suffit jamais de compliquer une physique des forces en présence par le coefficient – amplificateur ou réducteur – d'une structure d'opportunités politiques, elle-même condensée [Neveu, 2000, p. 85-89] sur peu de paramètres (système institutionnel, partis, cohérence ou division des élites, etc.), pour produire l'équation qui fasse sens d'un résultat. Il faut compliquer le tableau des forces en présence en identifiant tous les acteurs pertinents, prendre en compte le fait qu'en produisant les énergies de l'espoir et du désespoir des perceptions fausses de la structure des opportunités peuvent modifier celle-ci. Ces garde-fous théoriques posés, rien n'interdit – en y voyant un outil d'éclairage et de fouille d'un terrain et non une pièce montée conceptuelle – de se doter d'une check-list qui aide à comprendre les dispositifs institutionnels par lesquels la protestation est reçue, parfois relayée, qui plus souvent visent à la domestiquer ou réprimer.

## Barrières, guichets, canaux

Les dispositifs étatiques de traitement des mobilisations renvoient en premier lieu à l'action des forces de police, parfois de l'armée. La palette des actions va de la répression sanglante (Pékin en 1989) à une posture minimaliste de prévention des débordements ou des violences par les groupes mobilisés, via un vaste répertoire de démarches de repérage des cadres des mouvements afin de les surveiller, de provocations, de pressions. Sans approfondir ici les modalités de l'action policière, on esquissera deux remarques. La première a trait à ce qu'on peut nommer la « civilisation » de la répression, comme tendance à des interventions policières moins violentes [Bruneteau, 1996], limitant chocs physiques et atteintes corporelles, considérant la protestation comme un droit qu'il convient d'encadrer et non comme une menace sur l'ordre. Si ce volet policier du procès de civilisation existe, il n'est pas universel. Et il suffit de situations de tension extrême (Nouvelle-Calédonie, 1986), du feu vert donné par un gouvernement à l'expression d'une culture martiale (G7 de Gênes, 2001)

pour assister au retour du refoulé. La seconde remarque soulignera que restreindre l'action policière à un diptyque répression et surveillance serait très réducteur. Les forces de police agissent aussi comme « définisseurs primaires » [Hall et Critcher, 1978] des situations, en élaborant et diffusant des catégories de perception de la délinquance et de la protestation, et des frontières entre elles. Un baromètre des tensions dans les banlieues (l'« échelle de la violence urbaine »), largement repris par les médias, a été élaboré par un commissaire [Bui Trong, 2003] ; l'application extensive de la catégorie de « terroristes » est une stratégie de stigmatisation des organisations jugées dangereuses.

Les pouvoirs publics disposent d'une large gamme de moyens pour ouvrir ou fermer des voies et des guichets à la protestation, lui proposer de véritables parcours ou « formulaires » préétablis d'action. Donner à tel type de syndicat le monopole de présenter des candidats, appliquer à des populations étrangères immigrées des règles restrictives en matière de droit d'association, permettre aux défenseurs d'une cause de collecter de l'argent dans la rue ou de se constituer en fondation et d'obtenir dons et legs [Lefevre, 2008], détacher des fonctionnaires comme permanents d'organisations syndicales, faire en sorte de ne pas voir que telle organisation patronale distribue illégalement des enveloppes de billets pour « fluidifier le dialogue social »... autant de possibilités pour les pouvoirs publics d'entraver ou de stimuler des modes de prise de parole, de sélectionner des interlocuteurs. Les référendums d'initiative populaire (Italie, Suisse, Californie) constituent ainsi une voie disponible pour les groupes, qui leur permet de valoriser leur cause en collectant des signatures, de la constituer en débat national, parfois de faire jouer à leur profit le suffrage universel. Mais il faut insister aussi sur la part de contraintes de l'exercice. Hans-Peter Kriesi et Dominique Wisler [1996] ont montré en quoi le refus de groupes radicaux de recourir à ces procédures en Suisse alémanique facilitait leur délégitimation (ils « refusent » la démocratie) et leur répression. Le cas californien montre aussi que ces référendums peuvent devenir un moyen de harcèlement de certaines causes et groupes (à l'exemple des homosexuels, comme l'illustre le film Harvey Milk de Gus Van Sant) par des contre-mouvements bien financés. Canaliser c'est donner une direction, prévenir les crues. Les défenseurs de l'environnement ont entravé ou bloqué plus de projets urbanistiques ou de grands équipements (voies TGV, canaux) par les recours - qui leur furent largement ouverts - aux juridictions administratives que par la rue. Leur organisation s'en est trouvée affectée dans le sens d'une professionnalisation, d'un glissement de l'activisme vers l'expertise [Ollitrault, 2008].

Pour être central dans ces dispositifs d'accueil et de canalisation des mobilisations, l'État n'en est pas le seul organisateur. D'autres sont privés ou supranationaux. Hélène Michel [2005] a ainsi montré comment l'Union européenne avait valorisé des registres d'expertise (production de

position papers) et constitué le lobbying comme la forme normale d'expression d'une « société civile européenne », formatant les bonnes manières de revendiquer, les rendant attractives (grâce à des aides financières et des positions d'interlocuteurs reconnus) aux mouvements acceptant la grammaire bruxelloise de revendication. Les mouvements n'ayant que les ressources classiques du nombre et de la manifestation s'en sont trouvés symétriquement marginalisés. Tim Bartley [2007] analyse comment une série de grandes fondations (Ford, Rockefeller) ont profondément redéfini les modes d'action protestataires contre la surexploitation des forêts tropicales, dans le sens d'une professionnalisation des cadres des mouvements et d'un glissement sur le terrain de l'expertise et de la gestion. Initialement centrés sur des boycotts, des coups d'éclat médiatiques, l'appel à des réglementations qui interdisent l'importation, les organisations écologistes sont graduellement rentrées dans des échanges avec fondations et professionnels des filières bois, dont l'aboutissement a été la mise au point de certifications qui distinguent les bois collectés dans des conditions écologiquement correctes et l'insertion des experts militants dans un microcosme de gestionnaires du commerce des bois tropicaux.

Les analyses de William Gamson [1975] sur un siècle et demi de mobilisations aux États-Unis établissent qu'un mouvement doté d'un minimum d'organisation, de structure verticale, d'une direction qui parle d'une voix a presque deux fois plus de chances d'être reconnu comme interlocuteur et d'obtenir des succès au moins partiels. Mais, qu'il s'agisse du modèle bruxellois ou de l'action des fondations, reviennent au premier plan les questions provocatrices posées par Frances Piven et Richard Cloward [1979] à propos des « mouvements des pauvres gens ». La gestion de fichiers d'adhérents et de newsletters, la canalisation de la protestation vers l'expertise et les négociations dans les bureaux moquettés des directions générales n'aboutissent-elles pas à entraver la force conflictuelle, le processus de \*politisation que représentent la mobilisation d'une « base », la menace associée à son côté (réel ou fantasmé) « incontrôlable » ? Bref, canaliser la protestation n'est-ce pas aussi la domestiquer? Les acquis d'une action dont le qualificatif « protestataire » voit son sens s'étioler ne sont-ils pas le contre-don d'un consensus implicite sur des règles du jeu social?

### Relais et médiateurs

Une des friches scientifiques qui résistent à l'expansion d'une sociologie des mouvements sociaux se repère aussi dans la difficulté à penser les charnières entre mouvements et partis, entre \*institutions et mobilisations. Ce biais tient à deux raisons au moins. Une large part de la recherche sur l'action collective s'est constituée sur l'étude de mobilisations concernant des groupes exclus de la *polity*, faiblement dotés en ressources, d'où la tendance à voir dans la protestation l'arme des exclus de la

politique officielle. La tendance a aussi été dans de nombreux pays développés à cristalliser une opposition entre deux univers de participation politique, celui des professionnels des partis et institutions élues et celui de militants agissant autour de causes. Ces deux univers, que Cécile Péchu [2006] stylise dans le binôme \*champ politique-champ militant, sont à la fois autonomes et connectés. Lorsqu'elle est un cadre d'analyse, la dichotomie mouvement/institution devient vite un obstacle épistémologique. Et là où elle peut être la sténographie adéquate d'une polarisation des engagements civiques, elle signale une donnée qui n'est pas sans problème pour le fonctionnement des systèmes politiques pluralistes puisque les organisations partisanes se trouvent coupées de la créativité des mobilisations, le monde militant moins en situation d'amener ses cadres à exercer des responsabilités pratiques. On suivra donc Luck et Dechezelles [2011] qui invitent à explorer les connexions entre mouvements, partis et institutions, ou Michel Offerlé [1994] qui recadre mouvements sociaux et groupes de pression comme un continuum plus qu'une alternative.

Les transactions collusives, les jeux de négociation entre responsables politiques élus et mouvements sociaux s'observent de façon privilégiée dans les phases de mobilisation ou d'élection. Joseph Luders [in Goldstone, 2003] montre comment certains États fédérés (Alabama, Mississippi) ont pu dans les années 1960 laisser la bride sur le cou aux mouvements racistes violents, voire les financer indirectement, pour casser les mouvements pour les droits civiques. De façon plus constante, les partis fonctionnent comme des relais obligés des mouvements sociaux désireux de voir leurs revendications se transformer en lois, politiques publiques et dotations budgétaires. Faire aboutir le Pacte civil de solidarité (PACS) ou les lois sur la parité [Lépinard, 2007] supposait l'existence d'interfaces (colloques, groupes de travail, intellectuels médiateurs, etc.) entre groupes mobilisés et partis. Symétriquement, les partis trouvent dans le maintien de connexions aux mouvements sociaux tant l'accès à un vivier de cadres potentiels qu'à des sismographes capables de leur faire pressentir les métamorphoses du social. La déliquescence d'une partie de ces liens n'est pas étrangère aux formes pathologiques que prennent la professionnalisation et l'autonomisation du champ politique.

Penser les relais entre mobilisations et institutions publiques, c'est encore prêter attention à leurs relations symbiotiques. Alberto Mellucci [1971, chapitre 11] a ainsi pu observer qu'une part de l'impact et de la réussite des « nouveaux mouvements sociaux » des années 1970 tenait à ce qu'ils s'attaquaient à des lois (sur le divorce, la sexualité) ou des institutions (prison, justice pénale) qui étaient aussi les bastions d'un monde « disciplinaire » jugé sclérosé et dépassé par les nouvelles élites modernisatrices occidentales. Les mouvements sociaux d'aujourd'hui peuvent être les groupes de pression de demain ou les pilotes des politiques publiques d'après-demain. Manali Desai [in Goldstone, 2003] l'illustre en cherchant à

comprendre pourquoi les deux États de la fédération indienne alors gouvernés par des communistes (le Kerala et le Bengale occidental) ont adopté des réponses aux groupes mobilisés et des politiques publiques si différentes (État-providence plus développé, réforme agraire plus radicale au Kerala). Une clef de l'énigme tient dans la généalogie mouvementiste du communisme au Kerala et son ancrage dans les mouvements anticastes mobilisant les paysans dans un contexte de forte polarisation de classe. Le communisme bengali est lui plus lié à des intellectuels urbains, ayant usé de méthodes conspiratives et violentes, moins ancrés dans les masses, qui ont fait primer la lutte contre le colonisateur sur les luttes de classes agraires. Devenus gestionnaires d'États fédérés, les cadres communistes y conduiront des politiques dont les orientations renvoient aux \*configurations de lutte dont ils ont émergé, le communisme bengali pouvant avoir la main lourde à l'égard de mobilisations paysannes qui n'ont pas été constitutives de son identité.

## 2 Identifier les impacts

Dans sa forme la plus simple, le résultat d'un mouvement social peut s'évaluer à l'atteinte de résultats « substantiels ». La « Manif'pour tous » de 2014 n'a pu empêcher le « mariage pour tous ». Elle a rendu périlleux le débat sur l'extension de la PMA, fait escamoter les « ABC de l'égalité ». On verra de quelles autres composantes subjectives se complètent toujours ces bilans. Mais l'objectivité des résultats « objectifs » est elle-même diverse.

#### Mettre en politiques publiques

Donner corps aux revendications d'une mobilisation, dès lors qu'elle suppose une intervention publique, c'est en faire un objet de politique publique. Les questions qui se posent ici sont celles de la capacité, inégale, des États et administrations à impulser de telles politiques, du degré d'adéquation entre ces politiques et les revendications des groupes mobilisés, du contrôle que ceux-ci peuvent exercer sur la mise en œuvre de revendications victorieuses ou de compromis.

Dans un article comparant des politiques nationales dans le domaine électronucléaire, Herbert Kitschelt [1986] a proposé un modèle analytique de ces processus. Il reprend classiquement une problématique de l'ouverture des systèmes politiques, issue des théories de la structure des opportunités politiques. Les indicateurs qui mesurent la perméabilité aux demandes des mouvements sont alors le degré de cohérence ou de fragmentation des majorités politiques et l'existence de contre-pouvoirs dans l'architecture constitutionnelle. De façon plus originale, Kitschelt invite à penser la capacité des États à produire des politiques publiques (décisions claires, administrations aptes à les mettre en œuvre). Un système politique marqué par la stabilité, la centralisation, un fort secteur public et un

contrôle juridictionnel faible sur les pouvoirs publics pourra produire des politiques publiques nettes. À l'inverse, une succession d'équipes gouvernementales divisées, un système fédéral, une administration peu professionnalisée, des recours juridictionnels efficaces rendent peu probables des politiques publiques suivies et efficaces.

Prêter attention à la manière dont la mise en œuvre des politiques publiques traduit ou trahit des revendications, c'est aussi prolonger le questionnement sur les relais et médiateurs. Cherchant une typologie des « entrepreneurs de politiques publiques », Marco Giuliani [1998] suggère deux grandes variables. Certains se définissent par leur capacité à construire des réseaux, à connecter des mondes sociaux disjoints, à agir en « traducteurs ». Les ressources d'autres entrepreneurs sont plus du domaine cognitif, dans leur capacité à reformuler un problème, à constituer en objet de politique publique une question qui semblait jusque-là étrangère au monde politique, comme l'illettrisme [Lahire, 1999] ou la vieillesse dépendante [Frinault, 2009]. L'auteur ajoute que ces entrepreneurs peuvent se trouver à la fois au sein d'institutions étatiques, de mouvements sociaux et de groupes de pression. Il désigne par là des terrains d'investigation encore modestement exploités. Sur le versant cognitif, une première démarche consisterait à penser les mouvements sociaux comme étant aussi des espaces de production de connaissances, dont la formalisation conditionne tant la capacité à mobiliser que celle à inspirer de nouvelles problématisations des politiques publiques. La Cour de justice des communautés européennes (CJCE) empruntera ainsi – avant tout pour étendre sa juridiction - aux mouvements féministes des argumentations sur l'égalité des droits [Holzer, 2008]. Sur le versant des réseaux, l'enjeu est de théoriser le capital social que mobilisent les mouvements sociaux en termes de connexions aux mondes de l'administration, de la science, des espaces de production culturelle, etc. Ce capital permet de bâtir des ponts entre mondes du privé et du public, de la mobilisation et de la décision. C'est encore à une cartographie des circulations de ces policy entrepreneurs entre mouvements et administrations, via des think tanks, groupes de travail ou commissions ad hoc, qu'invitent ces analyses. L'avancement de tels travaux amènera sans doute à constater la relativité de l'opposition entre compétence à produire des connaissances et compétence à produire du réseau, comme le montrent Rachel Schurman et William Munro [2006] à propos des organismes génétiquement modifiés (OGM). Ici, c'est dans un long travail de réflexion et d'analyse inséparablement engagée et savante sur la manipulation génétique du vivant que se bâtissent des chaînes d'inter(re)connaissance entre intellectuels militants, décideurs publics et chercheurs. C'est à travers ce lent tissage de liens qu'un discours critique prend du poids et fait considérer de nouveaux enjeux de politiques publiques et de contrôle des entreprises de semenciers et de l'agroalimentaire.

De la reconnaissance à l'institutionnalisation

La réussite d'un mouvement social lui pose toujours la question de sa pérennité. Doit-il se mettre en sommeil une fois la victoire acquise? Se redéployer sur d'autres objectifs? Ou devenir ce que Joseph Gusfield [1989] nomme un « propriétaire de problème public » en contribuant, par une participation à la gestion, à la mise en œuvre de « ses » politiques? La question n'est pas posée qu'aux mouvements. Pour de multiples raisons (contraindre à devenir un gestionnaire raisonnable, fournir des relais à un ministère sous-administré), les pouvoirs publics aussi peuvent souhaiter transformer l'adversaire en partenaire.

Une part de l'histoire du syndicalisme européen peut se lire en termes d'institutionnalisation. Longtemps pourchassé et réprimé parce que menaçant pour les intérêts patronaux et suspect d'être une force révolutionnaire, le syndicalisme a graduellement obtenu, à côté d'acquis substantiels, des gains « procéduraux » sous forme de garanties statutaires, de droit à représenter les salariés dans des instances de concertation, de ressources juridiques pouvant aller jusqu'à la syndicalisation obligatoire dans l'entreprise. Le revers de cette reconnaissance, spécialement dans un pays comme la France où le taux de syndicalisation est bas, aura aussi été de capturer une part considérable du temps et de l'énergie des cadres syndicaux en réunions d'institutions paritaires, souvent au prix d'une perte de contact avec les salariés représentés [Andolfatto et Labbé, 2000, p. 71-78]. La trajectoire des « nouveaux mouvements sociaux » illustre les tensions liées à ces logiques d'intégration. S'il trouve bien un répondant militant dans un tissu d'associations ou de moments de mobilisation (boycotts de produits ou de firmes), le mouvement consumériste a aussi été, en France, précocement poussé à s'intégrer à des logiques étatiques de rationalisation des circuits de distribution ou de « modernisation » économique. L'une des revues de référence du mouvement consumériste, 60 millions de consommateurs, n'était-elle pas produite par un établissement public rattaché à un ministère : l'Institut national de la consommation ? Calliope Spanou [1991] a montré en quoi des administrations et ministères jeunes, liés à des enjeux inédits, souvent dominés au sein du champ politico-administratif, avaient intérêt à solliciter le relais des mouvements sociaux investis sur leurs domaines, pour pallier leur absence de services extérieurs et leur faible poids dans les arbitrages gouvernementaux. On vit en 1983 le ministère de l'Environnement rameuter les associations de pêcheurs pour s'opposer au binôme EDF-ministère de l'Industrie, qui se disposait à alléger les contraintes de rejet des eaux chaudes des centrales dans les fleuves.

Le vocabulaire utilisé pour rendre compte de ces processus (« intégration », « captation ») est gros de jugements de valeur qui suggèrent le ralliement ou la mystification des protestataires d'hier. Le chercheur préférera enquêter avant de risquer un jugement normatif. Les moments de synergie entre mouvements et administrations n'excluent ni les tensions

ni les rapports de forces. Les dynamiques de coopération que rendent possibles, parfois obligés les gains procéduraux peuvent aussi engendrer des résultats substantiels. On trouve chez Kriesi [1993] une maniable et utile boîte à outils, lorsque celui-ci tente de faire la typologie des trajectoires de mouvements en fonction de la posture (mobilisatrice ou non) que ces derniers se donnent vis-à-vis de l'État, et de la manière dont ils constituent leurs adhérents en militants ou en destinataires de service.

Pour solliciter la trilogie de Kitschelt [1986], on ajoutera aux résultats substantiels et procéduraux les gains « structurels ». Il s'agit de modifications de la « structure des opportunités politiques », des possibles offerts aux mouvements. De tels résultats sont atteints quand une mobilisation met fin à la période d'« état de grâce » durant laquelle une équipe fraîchement élue est supposée pouvoir mettre ses réformes en œuvre sans contestation majeure. Ce fut le cas en 1995 avec les réactions au « plan Juppé », ou lorsque la mobilisation conduit à anticiper des échéances électorales (en Bolivie en 2008). Les gains structurels peuvent aussi renvoyer à une modification des perceptions de l'action collective. La détermination et l'extension rapide des premiers sit-in antiségrégationnistes dans le Sud des États-Unis vont alimenter un optimisme et une disponibilité des Afro-Américains pour qui de grands changements en matière d'éducation des enfants, de promotion, de salaires sont désormais pensés comme plausibles [McAdam, 1982]. En 1963, ce sont 47 % des Noirs qui se disent prêts à aller en prison pour leurs droits, chiffre extraordinaire qui reflète un potentiel d'action inédit.

#### 3 Des mobilisations aux révolutions

Il arrive que les mobilisations engendrent l'Histoire à majuscule. C'est le cas lorsqu'en 1773, Samuel Adams et ses amis, déguisés en Indiens, jettent dans le port de Boston 300 caisses de thé taxées par la Couronne. La *Boston tea party* sera l'un des déclencheurs de la révolution américaine. Des manifestations contre le shah d'Iran débutées en janvier 1978 aboutiront un an plus tard à l'instauration d'une République islamique.

Comment rendre compte de ces moments où l'activité protestataire semble changer à la fois d'échelle, d'enjeu, d'espaces de références ? Il n'est pas impossible d'identifier des données causales récurrentes. James Davies [1962] met l'accent sur l'accumulation de frustrations liées aux écarts entre les ressources et reconnaissances attendues par des groupes et leur réalité. La perte de \*légitimité pour un régime et ses élites par incapacité à se réformer, travail de sape symbolique opéré par les « intellectuels » et producteurs culturels, constitue une autre variable significative [Chartier, 1990]. Les bouleversements morphologiques de la division du travail par ruine de groupes sociaux ou, à l'inverse, l'aspiration vers le haut de groupes nouveaux, tout comme les grands ébranlements liés à des guerres

ou des défaites [Skocpol, 1979] constituent d'autres contextes favorables. Les révolutions n'adviennent donc pas de façon sociologiquement aléatoire. Mais la diversité des causes efficientes, la variété des trajectoires d'accomplissement, plus encore l'écart considérable entre le nombre de situations potentiellement révolutionnaires et celui des révolutions effectives invitent à la modestie interprétative. On formulera, avec Charles Tilly et Sydney Tarrow [2008, p. 231-232] ou Michel Dobry [1986], deux invites prosaïques : renoncer à l'objectif grandiose d'identifier les « lois générales » des révolutions et considérer que les acquis généraux de la sociologie des mobilisations sont le socle d'une approche de ces phénomènes.

## Continuités et exceptionnalismes

Dobry propose un cadre théorique pour penser les crises politiques. Une première proposition s'exprime dans l'« hypothèse de continuité » : les crises politiques ne sont ni des moments pathologiques ni des surgissements de l'inexplicable. Elles sont intelligibles dans les cadres analytiques classiques, mais provoquent le passage à un état spécifique du système social en en modifiant le fonctionnement routinier. C'est ici qu'intervient la notion clef de « dé-sectorisation ». Elle renvoie à une tradition sociologique de prise en compte de la division sociale du travail et à la constitution corrélative de sous-univers sociaux relativement autonomes, marqués par des règles, des enjeux propres, valorisant des types de ressources spécifiques, capables de capter l'énergie sociale d'agents dotés de certains types de dispositions. Quels que soient les concepts qu'on puisse choisir (champ, monde social, secteur), les univers de production culturelle, le monde scientifique, les entreprises économiques, le monde des \*professionnels de la politique en donnent des illustrations. Cette sectorisation des sociétés complexes est comparable aux compartiments étanches sur un navire de guerre. Comme une voie d'eau à un endroit de la coque n'emplit qu'une série de caissons sans noyer le navire, une mobilisation d'ouvriers ne jette pas a priori les universitaires dans la rue, la dénonciation de la marchandisation de l'art par des plasticiens n'est pas entendue par les footballeurs professionnels comme une invite à la révolte. Les conflits se restreignent le plus souvent au secteur qui les a vus naître. La crise politique est, à l'inverse, ouverture d'une « conjoncture fluide » où ces cloisons sociales perdent leur étanchéité. Comment ? De bien des façons. Il peut s'agir de situations qui défragmentent les identités sociales. Que sont les milliers de déserteurs russes qui quittent le front en 1917 : des soldats mutins, des opposants au tsarisme, des ouvriers ou des paysans désireux de revenir à leur métier du temps de paix ? À supposer que l'assignation à se loger dans une « boîte » du social garde pour eux un sens ou soit une fin, elle ne peut les avoir que par une sortie temporaire d'une vision sectorielle, par une réorganisation de la société, ne serait-ce que pour conjurer le peloton d'exécution. La fluidité peut être stimulée par des décisions politiques qui

brisent des cloisons sociales, en ciblant par exemple dans des secteurs divers des personnes assignées à une identité stigmatisante et unidimensionnelle (« juifs », « aristocrates », « non-nationaux »), et les poussent à réagir de concert. Elle peut être activée par des institutions qui sortent soudain de leur rôle, ou s'en inventent un qui n'était pas prévu à leurs statuts ou raison sociale (le syndicat polonais *Solidarnosc*, au départ cantonné au monde des usines, essaimera ainsi vite vers d'autres secteurs). *Last but not least*, la fluidité peut aussi être l'effet de processus de « désobjectivation » des sous-univers sociaux, qu'engendrent des mobilisations capables de capter des aspirations ou des frustrations transversalement présentes dans le corps social : moments où le narcissisme des petites différences corporatistes se dissout dans un puissant Tout, comme ce matin du 22 mai 1968 où une centaine de footballeurs occupèrent le siège de la Fédération française de football pour « rendre le foot aux footballeurs » et mettre fin aux « contrats esclavagistes » imposés aux professionnels.

Ce qu'enclenchent ces conjonctures fluides, c'est aussi un nouvel espace de référence. Les acteurs dont il faut tenir compte – amis ou ennemis – ne sont plus seulement familiers, ils sont dans d'autres mondes sociaux, parfois lointains ou opaques, d'où des situations peu lisibles, peu prévisibles. En découle une tension extrême entre le désir de prendre appui sur des ressources nouvelles pour arracher des acquis décisifs et la hantise du coup aux conséquences irréversibles en termes de rupture d'alliance, de passage à la violence. Le refus initial des accords de Grenelle par les ouvriers de Renault en 1968, les huées impensables qui font bégayer le couple Ceausescu le 21 décembre 1989 lors d'un discours public, pour lequel les autorités avaient pourtant mobilisé une imposante claque, illustrent cette imprévisibilité des conjonctures fluides.

## Les idées et les tactiques

Ne convient-il pas de souligner le rôle joué par des minorités agissantes, des doctrines révolutionnaires? Certainement, s'il s'agit, comme pour toute mobilisation, de prêter attention à ce que James Jasper [1998] désigne comme l'« art » et la « créativité » des protestataires, ou à ces éléments que diverses traditions théoriques ont associés à des notions comme « travail politique » et « cadrage », et à l'action des entrepreneurs de cause. Mais postuler *a priori* que crises politiques et révolutions n'adviennent ou n'aboutissent que portées par des organisations dotées à la fois de principes cohérents et subversifs de \*légitimation d'un ordre alternatif et d'un génie stratégique éminent revient à se donner des « lois » explicatives auxquelles le réel ne se pliera pas.

« Quand on croit à "cause" et à "effet", on oublie toujours l'essentiel : ce qui se passe » : Friedrich Nietzsche invite à prêter attention à l'activité tactique des acteurs. Entre causes et effets des crises, il faut intégrer le tourbillon des initiatives et des réactions des acteurs en présence, leurs

échanges de coups, tantôt confondants d'intelligence du conflit, tantôt pitoyablement inadaptés. En conjoncture fluide, l'incertitude est la règle. Le jeu cesse de prendre la forme d'un duel du groupe A contre un adversaire B, mais fait intervenir des forces issues de secteurs multiples C, D, E. Tout mouvement ou croyance en un mouvement d'un de ces protagonistes affecte les autres et les fait réagir. Ceci s'ajoute à la part irréductible d'imprévu qu'implique la mise en jeu de moyens et de groupes dont l'action n'est jamais intégralement contrôlable : la gâchette facile de miliciens qui abattent un Boeing 777 au-dessus de Donetsk en juillet 2014 affecte le jeu de toutes les parties aux tensions ukrainiennes. Si l'élégance des modèles théoriques peut en souffrir, l'analyse gagne à penser les crises comme interdépendances confuses, conjonctions de séries causales ou de micromobilisations hétérogènes dont la juxtaposition où la simultanéité produit chez les protestataires ou les gouvernants le sentiment d'une convergence et d'une unité, la promesse ou la peur de possibles plus ouverts. Penser ces crises, c'est ouvrir la boîte noire de l'événement, ordonner le chaos des interdépendances, et à ce prix comprendre pourquoi des causes qui rendent compte d'une révolution là, la font avorter ici.

L'historiographie de la Révolution française peut ici être sollicitée. D'une manière qui renouvelait initialement les questionnements de l'économique et du social vers le politique, François Furet a proposé une relecture dont certains choix de méthode étaient proches de ceux mentionnés ici : « De ce que cette révolution a des causes, il ne s'ensuit pas que son histoire tient tout entière dans ses causes. » [...] « Le débat sur les causes de la révolution ne recouvre pas le problème du phénomène révolutionnaire, largement indépendant de la situation qui précède : développant lui-même ses propres conséquences » [Furet, 1978, p. 44]. Il met au principe d'une large part des « coups » initiés par les révolutionnaires le rôle d'une idéologie engagée dans une opération démesurée de réorganisation du social, qui finit par interpréter toute résistance du réel comme une entreprise de sabotage de forces contre-révolutionnaires toujours plus diverses, toujours élargies par une répression sanglante. Séduisant, le propos peut aussi mettre dans la tête des révolutionnaires de 1789 les modèles explicatifs d'un historien de 1989, ce qui est une illustration très banale de l'objectivisme académique [Neveu, 2008]. Des travaux postérieurs, plus soucieux d'archives et du grain fin des épisodes révolutionnaires, n'allaient pas tarder à ébranler cette nouvelle orthodoxie. Prenant au sérieux l'invite furetienne à considérer la « révolution-procès », Timothy Tackett [1997] montre, à partir des correspondances d'élus aux États généraux, que leurs prises de position doivent davantage à des apprentissages, à la réaction à des initiatives royales ou à l'arrogance ordinaire de la noblesse qu'à l'intériorisation d'un credo révolutionnaire. Jean-Clément Martin [2006] montrera que le déferlement de violences sanglantes qui a marqué la Terreur devient plus intelligible si on en restitue le côté chaotique, non réductible

à des initiatives centralisées, et qu'on y identifie le jeu de surenchères ou d'aversions tant entre les révolutionnaires eux-mêmes qu'entre eux et des adversaires hétérogènes. Si les groupes pris dans les crises révolutionnaires y font l'histoire, celle-ci est le plus souvent plus grande, plus terrible, plus imprévue que leurs desseins ou objectifs initiaux.

Le cadre conceptuel condensé ici peut prêter à mésinterprétation. Il banaliserait les crises majeures en ne les séparant pas de mobilisations ordinaires, marginalisant même le rôle des Révolutionnaires à majuscule dans les révolutions. Il substituerait à un schème causal rationnel une théorie des révolutions comme produits aléatoires d'un chaos événementiel. Mais les séquences de mobilisation aux effets les plus considérables commencent bien par le recours à des répertoires familiers. Quant aux organisations capables de coordonner des actions entre secteurs et de leur donner, sous la forme de programmes, des objectifs de changement social radical, leur présence est un paramètre qui augmente considérablement les probabilités de changements durables et profonds, bien rarement une condition préalable à la mise en branle du conflit [Scott, 1985, chapitre 8]. Plaidoyer le plus systématique qui soit sur la nécessité d'une organisation de révolutionnaires professionnels, Que faire? (1902) de Lénine n'est pas inconciliable avec le constat sociohistorique de ce qu'il y a toujours assez de « conscience trade-unioniste » pour susciter des mobilisations, et que l'institution d'un régime autre requiert diverses formes d'avant-gardes politiques. Quant à l'attention à la texture de l'événement comme complexe d'échange de coups, elle ajoute une épaisseur d'intelligibilité sans disqualifier les éclairages sur la genèse, les causes, les modes de constitution des mobilisations s'emballant en événements historiques.

Si l'actualité des crises politiques demeure évidente, celle des révolutions peut être questionnée dans des pays développés où la multiplication des univers sociaux autonomes fortement institutionnalisés produit une sectorisation sans cesse accrue. Si l'on y associe le recul des croyances politiques capables de susciter une *illusio* mobilisatrice de la part d'une large fraction de la population et la répugnance à la violence caractéristique de l'univers symbolique de formations sociales avancées dans le procès de civilisation [Wouters, 2007], on peut suggérer qu'en l'absence d'ébranlement des bases de cet ordre social par une guerre ou une crise comparable à celle de 1929, la révolution est sortie tant de l'espace des possibles que de l'imaginaire de ces sociétés.

# 4 Les effets des mouvements sur les groupes mobilisés

Identités, affects et compétences

Parce que les groupes sociaux ne sont jamais des objets trouvés mais des construits, la mobilisation doit aussi se penser comme cristallisation et recomposition des collectifs. L'historien Edward Thompson [1966] a magistralement montré comment un groupe naguère tenu pour aussi évident que la classe ouvrière s'était lentement constitué en Grande-Bretagne à travers des pratiques de sociabilité autour d'institutions religieuses, de sociétés de secours mutuel, des syndicats et de grèves, d'une presse. Le politiste peut encore ici tirer profit d'une relecture de Karl Marx, qui montre - dans une formule lourde de raccourcis - comment les paysans parcellaires du Second Empire forment un groupe cohérent, selon la formule qui veut qu'un « sac rempli de pommes de terre forme un sac de pommes de terre », et qui théorise la conscience de classe qui fait passer du groupe « en soi » au groupe « pour soi ». La dimension identitaire des mobilisations est particulièrement importante pour des groupes objets de stigmatisation. La construction d'un « nous », la conquête d'une estime de soi peuvent constituer des objectifs pour certaines mobilisations. Refusant la facilité qui consisterait précisément à les réduire à l'identitaire, Mary Bernstein [1997] compare plusieurs sites de mobilisation aux États-Unis pour montrer que la tendance à adopter, jusqu'à la provocation, une stratégie flamboyante d'affirmation d'une agressive « identité-altérité » est forte là où l'isolement et la stigmatisation des homosexuels font de leur irruption dans l'espace public la seule possibilité de voice. Là où la stigmatisation est moindre et où existent des appuis politiques et institutionnels, le mode d'expression du groupe jouera d'une rhétorique de la similitude, revendiquant les mêmes droits conjugaux et sociaux que les hétérosexuels. Dans une veine voisine, Joshua Gamson [1995] explicite une dialectique éclairante : la constitution de la communauté homosexuelle est une étape obligée de construction du groupe comme empowerment et espace de formulation des revendications, mais son succès même, en menaçant de transformer l'identité gay en camisole de force, requiert un dépassement dont les théories queer et la remise en cause radicale des catégories binaires d'assignation sexuelle sont le support théorique.

Les mobilisations sont aussi des moments d'acquisition et de diffusion de savoir-faire. Reconstituant la mobilisation antinucléaire de Plogoff, Gilles Simon [2008] montre comment nombre de ses protagonistes, peu accoutumés à l'action militante, vont vivre la mobilisation comme un apprentissage. Il porte sur l'acquisition et l'adaptation de répertoires protestataires, sur les techniques de prise de parole, sur la capacité à argumenter sur un dossier technique, mais aussi sur l'invention de la bonne distance avec des militants gauchistes plus chevronnés dont il faut apprendre sans en devenir les instruments. L'engagement militant dans

l'action collective apporte aussi des savoirs et dispositions transposables dans des domaines professionnels, qu'il s'agisse du passage en politique d'anciens membres de la Jeunesse agricole catholique (JAC) [Hascoët, 1992], de la rédaction de *Rouge* (l'hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire) comme pépinière de journalistes [Salles, 2006], ou du militantisme soixante-huitard comme propédeutique à des investissements dans la recherche ou les métiers de la culture [Fossé-Poliak et Mauger, 1985].

Les théories de la mobilisation des ressources ont pu mettre en scène des militants réduits au rôle de petites mains des entrepreneurs de cause. L'action collective est aussi un espace de sociabilité, de déploiement d'affects, d'invention créatrice. Ce sont aussi des couples, des amitiés qui se font et se défont dans l'action, des moments émotionnels puissants qui se partagent lors d'un rassemblement, des sentiments fusionnels de solidarité qui se déploient dans l'expérience d'une arrestation, des liens ludiques qui se tissent dans l'expérience et le récit ressassé de tel épisode d'action couronnée de succès. L'asymétrie des engouements étudiants en science politique selon que leur menu pédagogique comporte un cours sur les partis ou sur les mouvements sociaux n'est sans doute pas sans lien avec le fait que le militantisme dans des mouvements sociaux a pu conserver un caractère enchanté. De nombreux travaux [Lefebvre et Sawicki, 2006] suggèrent un rétrécissement des gratifications du militantisme [Gaxie, 2005] dans ses formes partisanes, sous l'érosion conjointe de la dérobade des grands projets de changement social et de la rationalisation managériale de structures partisanes, marquées par la clôture et le professionnalisme. Certaines évolutions du militantisme associatif ou mouvementiste ont dévalué des engagements perçus comme trop idéologues et dogmatiques, ou comme proposant le sacrifice des bonheurs privés sur l'autel des engagements publics [Ion, 1997]. Mais l'espace des mouvements sociaux demeure cependant celui où survivent des formes enchantées de militantisme. Cet enchantement peut devoir à l'adhésion passionnée à une cause, au sentiment d'être utile et concret, à l'économie libidinale du don, à une qualité de sociabilité conviviale. L'observation participante réalisée par Cécile Chartrain [2006] sur le mouvement « Solidarité Sida » ou les travaux coordonnés par Annie Collovald [2002] sur les groupes de solidarité Nord-Sud dans les entreprises donnent des aperçus de ces formes épanouies d'engagement. Pareille situation n'est ni généralisable ni libre de toute hypothèque, comme le montre Sylvain Lefevre quand il explore les paradoxes de la pénétration du fundraising comme activité centrale d'un nombre croissant de mouvements (Greenpeace), contraignant à un réenchantement volontariste d'activités désormais encadrées par des logiques gestionnaires et comptables [Lefevre, 2008].

#### Radicalisations et démoralisations

L'armée des participants à l'action collective produit aussi ses victimes et ses blessés. La forme la plus banale en est le burn-out, épuisement physique et psychique lié au surinvestissement [Fillieule et Broqua, 2005]. Les mouvements sociaux génèrent aussi écœurement ou ressentiment. Ils peuvent naître de la découverte d'usages instrumentaux de l'engagement comme tremplin vers diverses formes de consécration sociale, ou de l'expérience de dévouements exploités. Sauf lorsque les mouvements (comme le firent partiellement les partis communistes ou les mouvements de jeunesse catholique) se dotent d'outils de formation et de politiques volontaristes de conjuration du « \*cens caché » [Gaxie, 1978], ils sont le lieu de rétributions très inégales. Sollicités pour assumer les tâches modestes, répétitives et obscures (diffusion de tracts et de presse, gestion du fichier, tenue de stands), les militants les moins dotés en capital culturel sont rarement valorisés par des promotions, les moments de mise en valeur liés au maniement du verbe. L'action collective produit encore son contingent de sacrifices par trajectoires professionnelles bloquées, vies personnelles amputées, combats perdus, tension dont les protagonistes peuvent être des proches (voisins, parents). Aussi longtemps que vit l'illusio de mener un combat juste, d'y trouver un sens et une estime de soi, la chaleur d'un groupe solidaire, ces coûts peuvent être non seulement acceptables mais même contribuer aux gratifications. Que les sacrifices consentis apparaissent vains, instrumentalisés, ou dédiés à une cause pensée comme dévoyée et s'ouvre le travail de deuil du désengagement, d'autant plus inconfortable que l'identité militante avait structuré l'existence et que les reconversions sont limitées.

Les trajectoires de l'aigreur ou du raidissement ne sont pas qu'individuelles. Quels mots pour le dire sociologiquement quand « terrorisme », « secte », « idéologie millénariste » sont des notions polémiques ? Mieux vaut alors penser des polarités (de la non-violence à la lutte armée), reprendre l'« hypothèse de continuité » entre l'ordinaire des mobilisations et diverses radicalisations, en étant plus attentif au *comment* qu'au *pourquoi* de tels processus [Collovald et Gaïti, 2006], solliciter la notion d'« \*institution totale » [Goffman, 1961].

La question du *comment* permet de souligner qu'il est peu courant qu'un mouvement devienne une machine à produire des proclamations incendiaires ou une organisation violente à la suite d'une soudaine délibération de ses instances. Mieux que par un mystérieux pouvoir de l'idéologie, le dogmatisme des organisations d'extrême gauche dans les années 1960 s'explique par la combinaison de dispositions (poids des militants catholiques, parfois d'anciens séminaristes, dans des organisations maoïstes), de logiques de démarcation du groupuscule voisin, du zèle dévot du néophyte qu'entraîne un rapport autodidacte ou platement scolaire à l'apprentissage de théories politiques, mais aussi de l'adéquation de

la vulgate marxiste à certaines réalités géopolitiques de ces années-là. Le glissement vers le terrorisme doit plus souvent aux effets graduels et conjugués de mythologies politiques, de sentiments d'impuissance et d'expériences de répression subie qu'à un choix froid et calculé. Pareilles évolutions sont aussi facilitées par le fait que des mouvements unifient sous le contrôle de l'organisation toute la vie sociale des membres, des prises de position proprement politiques ou sociales à la vie privée ou conjugale des militants, leur mode d'investissement professionnel. Ce type d'institution totale peut, à la différence de ceux analysés par Goffman, fonctionner sans clôture spatiale, dès lors que la combinaison des contrôles de l'organisation et de la contrainte intériorisée est assez puissante [McEwen, 1980]. Elle peut aussi reposer, par dérive graduelle ou effet de répression, sur un confinement des membres dans des « bases » ou des planques, dans une sociabilité étanche, largement déconnectée de l'expérience ordinaire du social, dont il facilite la reconstruction fantasmatique et la mise en récit prophétique. Pareille contrainte devient sans échappatoire une fois amorcé l'engrenage des actions violentes, comme l'illustre la trajectoire sanglante de l'armée rouge japonaise.

Comprendre des formes d'action collective valorisant la violence ou voulant enchaîner la vie sociale dans un maillage dense d'interdits et d'obligations, c'est encore, via le comment, prêter aux expériences de l'humiliation prolongée, aux sentiments de dévalorisation l'attention sociologique qu'ils méritent. Le désespoir, la rage, la projection impossible dans un avenir de vies condamnées à l'humiliation ouvrent aussi – une partie des militantismes armés en Palestine en témoigne – un potentiel dévastateur d'actions sans limites ni mesure. Que celles-ci passent souvent par une coloration religieuse n'est en rien surprenant. La culture religieuse est, dans bien des sociétés, une composante profondément enracinée d'une doxa et le langage le plus disponible pour mettre en forme l'expérience. Le religieux sacralise l'expression du ressentiment, sublime en vertu la soumission à la nécessité (comme le refus de faire carrière pour ceux à qui de telles perspectives sont refusées). On renverra ici aux analyses d'Olivier Roy sur les intellectuels islamiques [1999].